

TRICKLE UP Afrique de l'Ouest
14 BP 179 Ouaga 14
Secteur 15, sis rue 15-947
Tél : 25-37-45-63
Ouagadougou
Burkina Faso



En affaire contre la pauvreté!

Evaluation qualitative des effets protecteurs du programme de renforcement économique et de la sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant au Burkina Faso

Version Finale



Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation
pour le Développement Economique et Social

Situé à Ouagadougou, Quartier Somgandé
Rue de l'Afrique du Sud,
Tél. Bur. : (+226) 25 35 82 09
Tél. Mob. (+226)78 04 04 25/ 70 15 14 11
www.cerfodes.org
yyaro72@gmail.com , info@cerfodes.net

Ouagadougou, Juin 2016

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME.....	5
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE	10
1.1. Contexte de l'étude.....	10
1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude.....	11
1.2.1. Objectif global.....	11
1.2.2. Objectifs spécifiques	11
1.2.3. Produits attendus	11
1.2.4. Résultats attendus	12
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU TRAVAIL.....	12
2.1. Participation aux rencontres de cadrage.....	12
2.2. Revue documentaire	12
2.3. Rencontre de validation de la méthodologie et des outils avec le GAP.....	13
2.4. Echantillonnage	13
2.5. Formation des agents de collecte et des assistants de recherche.....	14
2.6. Outils et techniques de collecte des données	14
2.7. Saisie et traitement des données et élaboration du rapport	18
CHAPITRE 3 : RESULTATS DE L'ANALYSE DES DONNEES.....	20
3.1. Caractéristiques socioéconomiques de la zone d'étude	20
3.2. Caractéristiques de la population enquêtée	21
3.2.1. Généralités sur la branche TU	21
3.2.2. Généralités sur la branche TU+.....	21
3.2.3. Généralités sur la branche témoins ou non bénéficiaires	21
3.3. Connaissances et perception des activités économiques.....	22
3.3.1. Types d'AGR menées et impact sur les bénéficiaires.....	22
3.3.2. Perceptions des bénéficiaires du programme de renforcement économique	23
3.3.3. Perception des activités économiques	24
3.4. Perception et impact des programmes de sensibilisation	25
3.5. Une dynamique enclenchée chez les TU et les TU+ en termes de connaissances et d'actions pour le changement.....	28
3.5.1. Au niveau de la scolarisation des enfants au sein du ménage.....	30
3.5.2. La dynamique du projet et le travail des enfants.....	32
3.5.3. Dynamique de changement face aux violences faites aux enfants.....	34

3.5.4.	Au niveau de la séparation des enfants de leur famille	36
3.5.5.	Responsabilisation et autonomisation des femmes	37
3.5.6.	Perception de soi des enfants, aspirations, sentiments d'espoir/de désespoir	38
3.6.	Synthèse générale des analyses	40
3.6.1.	Des activités génératrices de revenus des femmes	41
3.6.2.	Dignité de la mère et amélioration des conditions de vie des enfants.....	41
3.6.3.	Pouvoir économique de la mère et violence domestique faite aux enfants.....	42
3.6.4.	Inactivité de la mère et violence domestique	42
3.6.5.	Lien entre responsabilisation des femmes et protection des droits des enfants dans le ménage.....	43
3.6.6.	Des activités de sensibilisations au profit des femmes	44
3.6.7.	De l'expérience de l'intervention TU et TU+	45
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		47
Conclusion.....		47
Recommandations		49
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES		54
REFERENCES DOCUMENTAIRES.....		55

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEFAD	:	Association d'Aide aux Enfants et Familles Démunis
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
AIDAS	:	Alliance Internationale pour le Développement et la Solidarité en Afrique
AMR	:	Association Monde Rural
ANPE :	:	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
APE-AOC	:	Association des Parents d'Elèves -Afrique de l'Ouest et du Centre
CAED	:	Centre d'Accueil des Enfants en Détresse
CDVS	:	Comité Départemental de Vigilance et de Surveillance
CEG	:	Collège d'Enseignement Général
CERFODES	:	Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation pour le Développement Economique et Social
CNRST	:	Centre National pour la Recherche Scientifique et technologique
CNVS :	:	Comité National de Vigilance et de Surveillance
CPVS :	:	Comité Provincial de Vigilance et de Surveillance
CVS :	:	Comité de Vigilance et de Surveillance
DGEPEA :	:	Direction Générale de l'Encadrement et de la Protection de l'Enfant et de l'Adolescent
DPASSN :	:	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DRASSN :	:	Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

ECR	: Essais de Contrôle Randomisé
EIA	: Entretiens Individuels Approfondis
F CFA	: Franc des Colonies Françaises d'Afrique
FG	: Focus Group
FGE	: Focus Group Enfant
FGF	: Focus Group Femmes
FGFNB	: Focus Group Femmes non bénéficiaires
FGH	: Focus Group Hommes
FGHT	: Focus Group Hommes Témoins
FGJ	: Focus Group Jeunes
FGTU	: Focus Group TU
FGTU+	: Focus Group TU+
GAP	: Groupe d'Apprentissage des Programmes
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
OEV :	: Orphelins et Autres Enfants Vulnérables
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PEC :	: Prise en charge
TU	: Trickle Up
TU+	: Trickle Up Plus
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
US	: Dollar Américain

RESUME

La précarité des conditions de vie des ménages au Burkina Faso se trouve être largement documentée dans la littérature et dans les statistiques des institutions nationales et internationales. La littérature révèle que l'extrême pauvreté des ménages conduit au travail précoce des enfants, à l'exploitation des enfants et à leur participation à des travaux dangereux, et aux violences qu'ils/elles subissent dans les ménages.

L'intérêt de cette recherche sur la protection des droits de l'enfant est qu'elle a permis de constater l'accroissement de la mise en œuvre de programmes de renforcement économique des ménages extrêmement pauvres dans les communautés ciblées.

La perspective de Trickle Up, par l'approche basée sur le renforcement économique du ménage vise une plus grande protection de l'enfance en général. En effet, Trickle Up, *une organisation non gouvernementale à but non lucratif basée aux Etats Unis et présente au Burkina Faso depuis 2008*, conduit un programme de renforcement économique et de sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant au Burkina Faso, dans la Région du Nord. Dans cette optique, Trickle Up a initié avec ses partenaires techniques et financiers ("*Children and Violence Evaluation Fund*" du groupe "*Child Protection Working Group*" soutenu par l'*UNICEF*) un projet de recherche basé sur l'évaluation des effets du programme de renforcement économique et de la sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant.

Après une année de mise en œuvre des activités, l'ONG a entrepris de réaliser une évaluation qualitative du projet. CERFODES a été retenu pour ***l'« Evaluation qualitative des effets protecteurs du programme de renforcement économique et de la sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant au Burkina Faso »***. L'équipe de travail de CERFODES s'est orientée à partir du protocole de recherche de Trickle Up ainsi que sur les centres d'intérêt du projet pour élaborer la méthodologie de travail et formuler les outils de collecte de terrain.

Les centres d'intérêt sont «l'éducation des enfants», «le travail des enfants», «la séparation des enfants de leur ménage», «les violences faites aux enfants», «la perception de soi des enfants, avis et aspirations, sentiment d'espoir/de désespoir» et enfin, « la responsabilisation/autonomisation des femmes », l'autonomisation est ici entendue comme étant le fait d'offrir suffisamment de débouchés économiques aux femmes afin de réduire les inégalités de revenus et de productivité ; c'est prendre des mesures et conjuguer les politiques qui visent à accroître le droit de regard des femmes sur les ressources du ménage et des lois qui leur permettent d'accumuler plus facilement des avoirs, en renforçant leur droit de propriété¹.

¹ Revenga A. et Shetty S. : *L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie*

Le protocole de recherche porte sur 360 ménages, répartis dans 12 villages de la province du Yatenga dont trois (03) dans la commune de Ouahigouya et neuf (09) dans celle de BARGA. Les 12 villages ont été subdivisés en trois branches qui sont:

- Une branche témoin comprenant 120 ménages répartis dans 4 villages qui n'ont pas reçu d'intervention pendant la durée du projet. Ces ménages devront recevoir des interventions à la fin de la recherche ;

-Une branche dite TU comprenant 120 ménages dans 4 villages, qui ont bénéficié des interventions classiques consistant à l'organisation des femmes en groupes d'épargne et de crédit, en leur formation en techniques de démarrage et de gestion de micro-entreprises et à l'octroi d'une subvention individuelle de 50 000 F CFA pour des AGR avec un appui/accompagnement des participantes;

-Une branche dite TU+ comprenant 120 ménages de 4 villages, qui ont bénéficié en plus de l'intervention classique de TU, d'un programme de sensibilisation sur des thèmes se rapportant à la promotion des droits de l'enfant, de la protection de l'enfance contre la violence et l'exploitation que sont les pires formes de travail des enfants (la traite des enfants, les violences faites aux enfants, les maltraitances), la mendicité, les mariages forcés et/ou précoces, etc..

C'est dans ce cadre que l'étude a été menée en vue de mesurer l'impact du renforcement économique et de la sensibilisation des ménages sur la protection des droits de l'enfant et sur l'amélioration des conditions de vie des ménages d'une manière générale. De manière spécifique, il s'agissait de montrer les changements qui ont été opérés ou non. Cette évaluation qualitative permet de comprendre les résultats de l'évaluation quantitative du projet (réalisée sous forme d'Essai de Contrôle Randomisé : ECR)

L'évaluation qualitative aide à apprécier les relations ou les corrélations entre les changements intervenus et le renforcement économique des ménages du programme, les effets des séances de sensibilisation sur les attitudes et pratiques des ménages par rapport aux droits de l'enfant, de façon générale et aux centres d'intérêts du programme de façon spécifique.

A l'issue de la recherche, les résultats suivants permettent de caractériser la situation de chaque branche :

La branche TU

Les appuis financiers apportés aux femmes leur ont permises de générer des activités économiques. Cela a contribué à améliorer leur statut de mères assumant des responsabilités à travers le soutien à la scolarisation et à la scolarité de leurs enfants. Cependant, les femmes TU restent limitées dans leurs efforts de protection des enfants. En effet, elles continuent de les solliciter pour des tâches domestiques, mais aussi elles sont impuissantes à empêcher la scolarisation de certains enfants dans les écoles Medersa, tout comme le travail des enfants et la migration, en l'occurrence des adolescents vers les sites aurifères.

La branche TU+

Pour les femmes TU+, à la suite du renforcement économique, elles se sentent aussi renforcées au plan des compétences de vie. En effet, les connaissances que les femmes TU+ ont acquises sur les droits de l'enfant leur permettent d'être mieux avisées sur le respect des droits de leurs enfants ; elles jouent ainsi dans leurs ménages et dans la communauté, le rôle d'actrices de sensibilisation à l'adoption de pratiques et de comportements visant à protéger les enfants.. Elles sont de farouches défenseuses de la lutte contre les mariages précoces. En outre, elles se sentent responsabilisées pour les prises de décisions concernant le ménage et les enfants. Toutefois, comme les femmes TU, elles ont aussi des limites en matière de protection des enfants. Elles déclarent qu'au regard des limites de leurs moyens financiers et économiques, elles sont incapables d'apporter une entière satisfaction aux besoins vitaux de leurs enfants adolescents ; ce qui évidemment explique la présence d'enfants de femmes TU+ sur les sites aurifères.

La branche Témoin

Pour les femmes non bénéficiaires de la branche témoin, elles manifestent le désir de se voir appuyer. Elles souhaitent être comme les femmes TU et TU+ mais surtout, elles espèrent être des modèles dans leur village comme les bénéficiaires actuelles. Parmi ces femmes que le projet Trickle Up a volontairement « isolées » dans le cadre de leur recherche, certaines bénéficient déjà de l'accompagnement du Projet filets sociaux Burkin-Naong-Sa Ya du Gouvernement burkinabè, soutenu par la Banque mondiale.

Ce qu'on retenir des femmes de la branche témoin est que, pour n'avoir pas bénéficié des subventions ou d'actions de sensibilisation de Trickle Up, la majorité ne sait même pas que l'éducation est un droit des enfants. Les travaux pénibles, voire dangereux, sont confiés aux enfants sans égard à leur âge et sans distinction de sexe. Ainsi les enfants appartenant aux mères de la branche témoin sont non seulement présents, du matin au soir, dans les champs, mais ils sont aussi traités sans ménagement. En effet, certains de ces enfants subissent des violences dont des sévices corporels, des privations de nourriture. Dans un tel contexte, le sentiment de désespoir est présent partout, chez les enfants tout comme chez les femmes. Aussi est-il difficile de parler de responsabilisation ou d'autonomisation chez les femmes de la branche témoin, au regard des aléas socioéconomiques que cette branche vit. Avec la branche témoin, les femmes n'ont pas droit à la parole et manquent ainsi d'opportunités de donner leur avis sur des sujets importants dont la scolarisation des enfants, l'empêchement du mariage des petites filles.

A l'issue des constats par branche, on retient que le projet de renforcement économique de ménages extrêmement pauvres est pertinent dans la transformation des femmes en actrices économiques, mais surtout en agents de développement endogènes.

L'appréciation des résultats du projet par des partenaires comme le Projet Filets Sociaux Burkin-Naong-Sa Ya, appelle d'ailleurs à une synergie d'action entre les deux structures. La conjugaison de leurs efforts permettra d'atteindre une cohorte de 100 000 femmes à sortir de la pauvreté dans les deux à trois ans à venir. Pour cela, il existe quelques recommandations faites par l'évaluation à l'endroit de Trickle Up. Ce sont :

- la poursuite du projet et son extension à la branche témoin ;
- la nécessité d'établir un cadre de partenariat entre Trickle Up et le Projet Filets Sociaux Burkin-Naong-Sa Ya avec Trickle Up comme la structure conductrice du protocole de changement socioéconomique des ménages ;
- la facilitation pour l'accès des jeunes à l'apprentissage et aux formations professionnelles au niveau de Ouahigouya ;
- l'apprentissage d'un métier suivi d'une subvention de 50 000 F CFA à octroyer à une centaine de jeunes de 15 ans et plus pour initier des activités économiques et leur éviter de fréquenter les sites aurifères.

INTRODUCTION

Trickle Up est une organisation non gouvernementale à but non lucratif basée aux Etats Unis. Elle est présente au Burkina Faso depuis 2008 et intervient actuellement dans trois provinces de la Région du Nord (le Yatenga, le Zondoma et le Passoré) où elle s'appuie sur des partenaires de terrain pour la mise en œuvre de son programme de renforcement économique des ménages extrêmement pauvres. La population cible de l'ONG est constituée des femmes des ménages économiquement très pauvres, afin de renforcer leurs capacités à se prendre en charge. Elles sont organisées en groupes d'épargne et de crédit de 20 à 25 membres pour mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Trickle Up a initié avec ses partenaires techniques et financiers ("Children and Violence Evaluation Fund" du groupe "Child Protection Working Group" soutenu par l'UNICEF), un projet de recherche basé sur l'évaluation des effets du programme de renforcement économique et de sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant. La recherche porte sur 360 ménages répartis dans 12 villages de la province du Yatenga dont trois (03) dans la commune de Ouahigouya et neuf (09) dans celle de BARGA.

Après une année de mise en œuvre des activités, l'ONG a entrepris de réaliser une évaluation qualitative du projet. Exécutée par CERFODES, la collecte des données a eu lieu du 06 au 09 avril 2016 et le présent rapport a été élaboré pour rendre compte du travail qui a été fait. Il comprend, outre l'introduction et la conclusion suivies de recommandations, trois chapitres. Le premier porte sur la présentation générale de l'étude avec un rappel du contexte, de la justification de l'étude, des objectifs et des résultats attendus. Le chapitre 2 traite de la méthodologie utilisée pour conduire l'étude. Le chapitre 3 présente et analyse les données collectées et met l'accent sur les leçons apprises en termes de bonnes pratiques à encourager.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION GENERALE DE L'ETUDE

1.1. Contexte de l'étude

L'ONG Trickle Up est une structure d'appui. Son rôle n'est pas d'être sur le terrain, au contact direct avec les bénéficiaires, mais d'apporter un appui institutionnel et une assistance technique à des associations nationales partenaires afin d'améliorer l'exécution technique et financière de son programme de renforcement économique. Ce choix de l'ONG dans l'appui aux bénéficiaires se justifie par le fait que Trickle Up a voulu travailler au transfert de compétences sur ses partenaires de terrain que sont ADEFAD, AMR et AIDAS pour le renforcement des capacités des bénéficiaires dans une perspective de pérennisation des actions. L'évaluation actuelle vise à apprécier l'impact du programme sur les bénéficiaires (TU et TU+).

C'est une évaluation qualitative qui porte sur l'acquisition des connaissances des bénéficiaires, leurs motivations, leurs perceptions et leurs appréciations du programme et des actions, après une année de mise en œuvre. Elle a consisté en la collecte et en l'analyse des données qualitatives sur les changements opérés, ou non, en matière de lutte contre l'extrême pauvreté. L'étude permet d'apprécier le degré d'autonomisation des femmes, les transformations qualitatives observables, ou non, au niveau des ménages et des communautés participant à la recherche dans les domaines du travail, de l'éducation des enfants, de leur protection et de leur mobilité, etc.

L'étude vise à disposer de connaissances purement qualitatives auprès des communautés des 12 villages qui ont été subdivisés en trois branches :

- Une **branche témoin** comprenant 120 ménages répartis dans 4 villages qui n'ont pas reçu d'intervention pendant la durée du projet. Ces ménages devront recevoir des interventions à la fin de la recherche ;
- Une **branche dite TU** comprenant 120 ménages dans 4 villages, qui ont bénéficié des interventions classiques consistant à l'organisation des femmes en groupes d'épargne et de crédit, en leur formation en techniques de démarrage et de gestion de micro-entreprises et à l'octroi d'une subvention individuelle de 50 000 F CFA pour des AGR avec un appui/accompagnement des participantes;
- Une **branche dite TU+** comprenant 120 ménages de 4 villages, qui ont bénéficié en plus **de l'intervention classique de TU, d'un programme de sensibilisation** sur des thèmes se rapportant à la promotion des droits des enfants, de leur protection contre la violence et l'exploitation que sont les pires formes de travail des enfants (la traite des enfants, les violences faites aux enfants, les maltraitances), la mendicité, les mariages forcés et/ou précoces, etc..

1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude

Plusieurs objectifs sont poursuivis. Il s'agit d'un objectif général et de deux objectifs spécifiques.

1.2.1. Objectif global

L'étude a pour objectif global la réalisation d'une évaluation qualitative du projet après un an de mise en œuvre pour contribuer à renseigner les résultats d'analyse du volet de la recherche quantitative. Les résultats de l'évaluation qualitative visent à mieux comprendre l'évaluation quantitative réalisée sous forme d'Essai de Contrôle Randomisé en abrégé ECR et ayant porté sur les effets protecteurs du programme de renforcement économique et de la sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant au Burkina Faso.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de fournir :

- (1) une analyse approfondie des dynamiques par lesquelles le changement a (ou n'a pas) eu lieu, en lien avec les centres d'intérêt du programme qui sont la promotion de l'éducation des enfants, la lutte contre le travail et l'exploitation des enfants ; les violences faites aux enfants ; la lutte contre le mariage précoce ; leur participation à des travaux dangereux et les conséquences imprévues du programme ;
- (2) une analyse contextuelle des différences entre villages impliqués dans l'ECR y compris les changements intervenus et une analyse des facteurs de changements en lien avec les centres d'intérêt de l'étude en se posant les questions sur : comment est-ce que ces facteurs ont influencé les centres d'intérêt? Et jusqu'à quel point ces facteurs ont influencé les centres d'intérêt ?

1.2.3. Produits attendus

L'évaluation qualitative permet donc d'approfondir les connaissances sur le processus de changements qui ont ou n'ont pas eu lieu y compris les conséquences imprévues. C'est donc une analyse des dynamiques internes au programme à savoir les voies causales des changements y compris le rôle de la composante renforcement économique et celle de la sensibilisation. Il est attendu de la présente évaluation qualitative un rapport d'analyse des changements intervenus dans les ménages cibles du programme (et le contexte dans lequel ces changements ont eu lieu) en termes de droits de l'enfant : travail des enfants, exploitation des enfants et leur participation à des travaux dangereux, de violence contre les enfants, de mariage précoce des enfants, ...

Cette analyse fait le rapprochement entre les changements intervenus et le renforcement économique des ménages ciblés par le programme. Il s'agit d'appréhender sur le plan qualitatif, les effets des séances de sensibilisation sur la perception des ménages par rapport aux droits de l'enfant.

1.2.4. Résultats attendus

Quatre résultats ou livrables sont attendus :

1. Une note de cadrage comprenant une méthodologie et un chronogramme détaillé est proposée ;
2. Les questions-clés orientant le travail d'évaluation qualitative sont identifiées ;
3. Les instruments et autres outils de collecte des données sont élaborés ;
4. Un rapport est produit.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU TRAVAIL

La méthodologie utilisée pour conduire l'étude comprend plusieurs étapes. Ce sont la rencontre de cadrage ; la revue documentaire ; l'élaboration des outils de collecte et de l'échantillon soumis à la validation du comité scientifique du Groupe d'Apprentissage des Programmes (GAP) ; la formation des enquêteurs ; la collecte et le traitement des données ; la production du présent rapport.

2.1. Participation aux rencontres de cadrage

La première a eu lieu en début février dans les locaux de Trickle Up. Elle a permis au commanditaire et à CERFODES d'harmoniser les points de vue sur la compréhension des TDR, Ce fut l'occasion d'échanger sur la méthodologie proposée, l'échantillonnage, le chronogramme d'exécution de la mission et de revoir la composition de l'équipe de consultants de CERFODES. Pour l'équipe des consultants de CERFODES, Trickle Up a suggéré que les consultants soient plutôt renforcés par des femmes, étant donné que la collecte est centrée sur les femmes et les enfants de 10 à 15 ans.

La seconde rencontre a eu lieu en mi-février pour revoir la méthodologie proposée en tenu compte des observations faites à la première rencontre notamment, et de discuter sur les outils soumis au Comité Scientifique du Groupe d'Apprentissage des Programmes (GAP) pour validation.

2.2. Revue documentaire

Elle a permis de disposer d'amples informations sur l'ONG Trickle Up. Les documents obtenus, concernent la présentation de l'ONG, sa stratégie d'intervention, ses partenaires de terrain, la zone et les villages d'intervention de l'ONG au Burkina Faso, les rapports d'études de base déjà réalisées sur la situation socioéconomique et socio culturelle des villages du projet de recherche en lien avec les questions d'éducation des enfants, du travail des enfants, de la séparation des enfants de leur famille/ménage, des violences faites aux enfants et de la perception de soi des

enfants ; leurs avis et aspirations, leurs sentiments d'espoir ou de désespoir, etc., des questions de responsabilisation et d'autonomisation des femmes, etc.

La revue documentaire a servi à mieux aborder les centres d'intérêts de l'étude, notamment l'éducation des enfants, la lutte contre le travail et l'exploitation des enfants, les violences faites aux enfants, la lutte contre le mariage précoce des enfants, la participation des enfants aux travaux, etc. et surtout sur le **travail des enfants** qui constitue un déni du respect des droits de l'enfant et subséquemment de sa protection. Cette étape a également servi à donner un contenu à chacune des notions suscitées et à élucider celle communément appelée **travail des enfants** pour éviter tout amalgame avec le travail socialisant.

2.3. Rencontre de validation de la méthodologie et des outils avec le GAP

Le comité scientifique du GAP s'est réuni deux fois au CNRST pour prendre connaissance de la méthodologie proposée, de l'échantillon d'enquête et des outils élaborés pour la collecte des données. Si à la première rencontre, des amendements de fond et de forme ont été suggérés au commanditaire et à CERFODES, la seconde rencontre a permis l'obtention de l'autorisation du comité scientifique et ceci sous réserve de menus amendements qui ont été pris en compte

2.4. Echantillonnage

La collecte des données a été réalisée dans tous les 12 villages du projet de recherche, subdivisés en trois branches comme décrit précédemment.

La sélection des ménages s'est faite sur la base de la liste des participants au projet fournie par Trickle Up. Pour les focus groups, les ménages qui ont été échantillonnés pour les entretiens individuels approfondis ont été systématiquement exclus de la liste des ménages participant aux focus groups. Les focus groups ont été réalisés auprès des femmes, des hommes et des enfants scindés chaque fois en quatre groupes TU, TU+, Branche témoin et non bénéficiaires des villages TU et TU+. Le choix de ce dernier groupe répondait au souci de pouvoir apprécier leurs perceptions des dynamiques de changements opérés chez les bénéficiaires du projet Trickle Up.

Tableau 1: Récapitulatif des cibles touchées par l'enquête

Type de branche: Outils utilisés	TU	TU+	TEMOIN	TOTAL
Entretien Individuel Approfondi : femmes	12	12	12	36
Entretien Individuel Approfondi : hommes (chefs de ménages)	12	12	12	36
Entretien Individuel Approfondi: enfants	12	12	12	36
Focus groups : femmes	3	3	2	8
Focus groups : enfants	2	1	1	4
Focus groups : chefs de ménages	1	2	1	4

Source : enquête CERFODES/Trickle Up 2016

2.5. Formation des agents de collecte et des assistants de recherche

La formation des agents de collecte et des assistants de recherche a eu lieu les 04 et 05 avril 2016 à CERFODES. Une équipe de huit (08) agents de collecte dont six (06) enquêteurs et deux (02) assistants de recherche, tous de niveau universitaire en sciences humaines, ont été recrutés, formés et mis sur le terrain pour la collecte des données en appui aux deux chercheurs seniors de CERFODES. La formation a surtout mis l'accent sur la présentation des différents outils conçus, afin que les enquêteurs soient mieux outillés pour les enquêtes sur le terrain ; un accent a également été mis sur les bonnes pratiques en matière d'enquête en milieu rural et des échanges ont été menés sur la répartition et le déploiement des équipes sur le terrain à la fin de la formation. Les enquêteurs ont été sensibilisés au respect de l'éthique et ont été conviés avant tout échange ou entretien avec les cibles, à obtenir le consentement éclairé des enquêtés ; dans le cas des enfants de moins de 18 ans, les consentements des parents ont été requis avant tout entretien ou échange.

2.6. Outils et techniques de collecte des données

Trois types d'outils ont été élaborés pour la collecte des données. Ce sont les guides d'entretiens individuels approfondis (EIA), les guides pour les focus group et les récits de vie.

- Les entretiens individuels approfondis (EIA) : dans chacun des villages visités, un guide d'entretiens individuels approfondis (EIA) a été élaboré et adressé à trois ménages. Dans chaque ménage échantillonné, une femme, son enfant et le chef de ménage ont été systématiquement enquêtés. Dans chacun des quatre villages TU, 36 bénéficiaires ont été enquêtés, dont 12 femmes, 12 enfants de 10-15 ans et 12 chefs de ménages par village. La même stratégie a été appliquée dans les quatre villages TU+ et dans les quatre villages témoins, soit au total 108 personnes enquêtées, dont 36 femmes, 36 enfants et 36 chefs de ménages.
- Les focus groups ont permis d'échanger avec des groupes de femmes, d'enfants et d'hommes sur les paquets d'activités réalisées. Les consultants ont aussi reçu l'appréciation sur les paquets d'activités, l'éducation des enfants, le travail des enfants, la séparation des enfants de leur famille/ménage, les violences faites aux enfants, la perception de soi des enfants, leurs avis et aspirations, leurs sentiments d'espoir et/ou de désespoirs, la responsabilisation ou l'autonomisation des femmes. Au total seize (16) focus groups ont été réalisés dans douze villages, dont douze dans la commune de BARGA et quatre dans la commune de Ouahigouya. Un effort a été fait pour tenir compte du genre. Ainsi,
 - Huit (08) focus groups ont été réalisés avec les femmes, dont deux pour les femmes TU, deux pour les femmes TU+, deux pour les femmes de la branche témoin, un focus group avec les femmes non bénéficiaires d'un village TU et un autre avec les femmes non bénéficiaires d'un village TU+ ;

- Quatre (04) focus groups ont été réalisés avec les enfants de 12-15ans, dont un avec les enfants bénéficiaires TU, un avec les enfants bénéficiaires TU+, un avec les enfants de la branche témoin et un avec les enfants non bénéficiaires d'un village TU+. Les enfants de 12-15 ans ont été ciblés pour les focus groups dans l'objectif d'obtenir une participation maximale et consensuelle de leur part ;
 - Quatre (4) focus groups ont été organisés avec les chefs de ménage, dont un avec les chefs de ménage bénéficiaires TU, un avec les chefs de ménages TU+, un avec les chefs de ménages de la branche témoin et un avec les chefs de ménages non bénéficiaires de la branche TU+.
- Les récits de vie : nous avons enfin retenu de réaliser des entretiens avec trois femmes aux profils différents en matière de protection et de respect des droits des enfants. Ceci devait aboutir à des récits de vie. Comme le choix des femmes pour les récits de vie est subjectif, il devait être fait *a posteriori* des entretiens individuels avec les femmes. Lors des entretiens avec l'équipe des animateurs de ADEFAD, l'histoire d'une femme a été retenue et transcrite en tant que récit de vie.
 - Cette recherche a également conduit à des entretiens avec des personnes ressources et des structures partenaires du projet sur le terrain. Il s'agit en l'occurrence de personnes travaillant avec ADEFAD et de la coordonnatrice du Projet Filets Sociaux **Burkin-Naong-Sa Ya**.

La collecte des données a été organisée autour de six centres d'intérêts:

1) Education des enfants

Ce centre d'intérêt permet d'explorer les implications du renforcement économique et/ou de la sensibilisation sur la scolarisation des filles et des garçons dans les communautés. Il s'agissait plus précisément de disposer de données sur :

- le niveau d'intérêt de l'école porté par les parents pour les enfants ;
- les stratégies de scolarisation en fonction des capacités des ménages, mais aussi du sexe des enfants ;
- la qualité des écoles primaires dans les villages bénéficiaires ;
- l'existence et la qualité des écoles madrasa et écoles coraniques dans les villages ;
- l'influence de ces écoles dans les villages (niveau de dualité avec les écoles classiques) ;
- le processus décisionnel d'inscrire les enfants à l'école au sein des ménages et au sein de la communauté;
- les facteurs socioculturels influençant les abandons scolaires et la mise au travail précoce des enfants;
- la saisonnalité de l'inscription et les raisons ;
- les stratégies de maintien et les mécanismes endogènes et/ou administratifs de maintien ;
- le niveau d'assiduité des enseignants et leurs aspirations pour l'avenir.

2) Travail des enfants

Le travail des enfants se définit comme étant toute activité entreprise par une personne de moins de 18 ans, rémunérée ou non, dangereuse ou inappropriée pour son âge, ou qui nuit à sa scolarisation ou son développement physique, psychologique et social. L'exploitation de la documentation relative aux Conventions de l'OIT a permis de compléter la définition ci-dessous donnée à la notion de travail. Les conventions N°182 et 138 donnent un contenu très clair aux notions de "pires formes de travail des enfants" et sur l'âge minimum d'admission à l'emploi. La Convention 182 indique que les pires formes de travail des enfants sont:

- toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que la vente, la traite des enfants, la servitude pour dette et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés.
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques.
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants tels que les définissent les conventions internationales pertinentes.
- Les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

Selon la même Convention et la Recommandation 190 qui l'accompagne, les travaux dangereux sont "ceux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant". Ils portent sur les :

- travaux qui exposent les enfants à des sévices physiques, psychologiques ou sexuels ;
- travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés; les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou de porter de lourdes charges;
- travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer les enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruits ou de vibrations préjudiciables à leur santé ;
- travaux qui s'effectuent dans des conditions particulièrement difficiles, par exemple pendant de longues heures, ou la nuit, ou pour lesquels l'enfant est retenu de manière injustifiée dans les locaux de l'employeur.

La thématique constitue un point important des transformations que le projet a apporté au niveau des communautés bénéficiaires et l'étude envisageait d'identifier et d'analyser :

- Les facteurs socioculturels de la mise au travail des enfants ;

- les décideurs et le processus décisionnel concernant le travail des enfants par les enfants eux-mêmes, par les autres membres du ménage, et particulièrement, le rôle de la participante de TU dans l'influence des décisions;
- les facteurs et raisons de travail des enfants, ainsi que le processus de prise de décision pour chaque type de travail (y compris la satisfaction des besoins fondamentaux ou pour acquérir des choses non-essentiels comme les articles de luxe);
- les expériences, risques et menaces rencontrés par les enfants dans le travail ;
- l'apport/contribution du travail des enfants dans le ménage;
- les conséquences du travail sur les enfants (éducation, comportements, ...);
- la participation des enfants dans les activités commerciales avant et après la mise en place du programme et l'impact sur les enfants.

3) Séparation des enfants de leurs ménages

Ce centre d'intérêt vise à identifier les motivations relatives:

- à la migration ou mobilité des enfants pour le travail ou pour autres raisons ;
- au processus décisionnel, et aux expériences des enfants et des membres des ménages en matière de mobilité ou de migration.

4) Violences faites aux enfants

La recherche contribue à mieux connaître :

- les expériences et attitudes des parents et des enfants à l'égard des différents types de violence (physique, morale, sexuelle) ;
- les auteurs des violences subies par les enfants dans les ménages, en milieu scolaire, dans la communauté, etc. ;
- les raisons des violences aux enfants ; les conditions/facteurs qui favorisent la violence aux enfants ;
- les types de maltraitances/négligences envers les enfants.

5) Perception de soi des enfants, avis et aspirations, sentiment d'espoir/de désespoir, etc.

Ce centre d'intérêt permet d'avoir une idée sur la perception que les enfants ont d'eux-mêmes, leurs avis et aspirations, leurs sentiments d'espoir/de désespoir, etc. en posant les questions ci-après :

- Comment les enfants se projettent-ils dans le monde de demain ?
- Comment espèrent-ils être, et vivre ?
- sont-ils préparés à être des acteurs de leurs changements et de l'amélioration de leurs conditions de vie ?

- Quelles sont leurs peurs et leurs craintes ?
- Sur quoi les enfants peuvent-ils compter pour être des acteurs de leur propre développement ?
- Autres facteurs d'intérêt qui se rapportent spécifiquement aux résultats recherchés sur les enfants.

6) Responsabilisation/autonomisation des femmes

Ce volet d'intérêt pour Trickle Up a conduit l'équipe à échanger avec les femmes pour avoir une idée de :

- leur implication dans les prises de décisions concernant l'éducation/la discipline des enfants, l'avenir des enfants (travail, mariage, ...)
- les aspirations pour leurs enfants, et l'impact sur les choix qu'elles font au sujet de leurs enfants.

2.7. Saisie et traitement des données et élaboration du rapport

Les données ont été saisies et regroupées par branche et par type de cibles. Au niveau des types de branches, on en a distingué deux. Celui des bénéficiaires (TU et TU+) et celui des non bénéficiaires (témoin). Quant au niveau des types de groupes, on a distingué trois groupes cibles dont celui des femmes, celui des hommes et enfin celui des enfants). La saisie des données s'est faite suivant les types de branche et de cibles. Elles ont été saisies dans Word suivant un canevas conçu sous forme de tableau (grille d'analyse) en quatre colonnes. Dans la première colonne sont saisis les thèmes à chaque fois qu'ils sont évoqués ainsi que le nombre de fois. Dans la deuxième, ce sont les sous thèmes qui y sont saisis. Les expressions, les mots clefs et les termes employés par les enquêtés en réponses aux questions qui leur sont posées sont saisis dans la troisième pendant que dans la quatrième, c'est la fréquence (sur la base d'un comptage manuel) avec laquelle les enquêtés ont employé les expressions, les mots clé et les termes employés en réponses aux questions qui leur ont été posées au cours de la séance d'animation et de collecte des données.

Rappelons que pour chaque fiche de collecte saisie, la partie introductive est relative aux informations générales comme la date de réalisation de l'entretien, le type de branche que l'on avait en face, c'est-à-dire bénéficiaires TU et TU+ ou non bénéficiaires (témoin), le type de groupe (femmes, hommes, enfants) le nom du village, le nombre de participants, la durée et enfin les informations sur les modérateurs. La méthode *in vivo* a permis l'exploitation et la triangulation des données. Elle a consisté à établir une grille d'exploitation à partir des données et des informations recueillies sur les centres d'intérêt du projet en fonction des trois cibles du projet. Cette grille a été faite non seulement en fonction des six centres d'intérêt du

projet, mais aussi par type de village bénéficiaire. La méthode *in vivo* permet de renseigner la grille à la fin de la collecte des données qualitatives, que ce soit pour les entretiens par type de village ou pour les focus groups. Elle a l'avantage d'aider les chercheurs à disposer des principales récurrences et surtout de relever les facteurs qui favorisent la dynamique de changements, ou non, pour chaque centre d'intérêt de l'étude.

Au regard de la fiabilité qu'elle fait observer pour les analyses qualitatives, elle aide à obtenir des résultats dans des délais raisonnables. Pour chaque fiche de saisie, le travail d'exploitation donne lieu, à quelques lignes d'analyse en termes d'observations sur ce qui a été appris et sur les résultats majeurs des échanges (entretiens, discussions de focus groups).

Les limites de l'étude

En matière d'évaluation, deux approches sont possibles. Il s'agit d'une part de l'évaluation conduite par un évaluateur externe qui est généralement l'option classique et d'autre part de l'évaluation participative où les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, les membres de l'équipe du projet et les populations bénéficiaires, ont l'opportunité d'y participer en donnant leurs points de vue sur la manière, dont le projet a été mis en œuvre. Ainsi, la stratégie d'évaluation utilisée combine les deux approches en ayant d'une part un cabinet indépendant externe au projet et d'autre part en y associant les différentes parties prenantes du projet. C'est ainsi que quelques fois la présence indirecte des exécutants et du commanditaire (ADEFAD, Trickle Up) dans les villages lors de la collecte des données pour faciliter la mobilisation des bénéficiaires peut avoir eu dans certains cas un effet de biais. En effet, les bénéficiaires qui ont été mobilisés par des exécutants peuvent souvent penser qu'il faut avoir de la reconnaissance entière aux donateurs et aux exécutants. Ainsi, il est plausible que dans certains villages il y'ait eu le biais lié aux attentes des populations ; étant donné que les acteurs du projet étaient dans l'équipe d'évaluation chargés de mobiliser les bénéficiaires, les risques de réponses "sur mesure" étaient assez élevés.

CHAPITRE 3 : RESULTATS DE L'ANALYSE DES DONNEES

La présentation et l'analyse des données sont précédées de la présentation des caractéristiques socioéconomiques de la Région du Nord et plus précisément de la Province du Yatenga, la zone de l'étude.

3.1. Caractéristiques socioéconomiques de la zone d'étude

Selon les résultats provisoires de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) 2009-2010 de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (108 454 FCFA) est de 43,9% au niveau national. Il existe des écarts importants entre les différentes régions du pays. S'agissant de la Région du Nord, il était de 68,1%. Parmi les 13 départements et communes que compte la province du Yatenga, les localités qui affichent un pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté les plus élevés sont celles de BARGA et de Ouahigouya (la partie rurale) avec respectivement 45% et 60% de la population. La pauvreté² y est caractérisée par le faible niveau des revenus des populations dans les domaines de :

- l'agriculture marquée par la faible productivité agricole, due entre autres à la forte dégradation des sols et à une pluviométrie irrégulière et inégalement répartie dans le temps et dans l'espace. On note également certaines causes, dont le déficit d'eau de production en saison sèche, l'insuffisance d'utilisation des semences améliorées, l'insuffisance d'organisation des producteurs ainsi qu'à leur faible niveau de technicité et leur sous équipement.
- l'économie où les activités économiques sont confrontées à l'insuffisance d'informations sur les marchés extérieurs et sur les sources d'approvisionnement à laquelle s'ajoutent l'analphabétisme des populations et l'état défectueux des voies de communication.

Au niveau des villages enquêtés, elle se caractérise par :

- l'absence d'infrastructures économiques (marché local ou autre point de vente de produits commerciaux) ;
- la présence de quelques structures d'appui au développement financés par le projet « Filets sociaux Burkin-Naong-Sa Ya » financé par la Banque Mondiale et des ONG comme Educo autrefois appelée Bibir;
- l'absence ou le faible niveau de couverture sanitaire ;
- l'insuffisance d'infrastructures scolaires;
- l'insuffisance des points d'eau pour la culture maraîchère ;

² <http://www.inforoute-communale.gov.bf/prov-new/yatenga/mono-yatenga.htm>

- le faible accès à l'eau potable (insuffisance de points d'eau potable) ;
- le faible niveau des activités économiques ;
- etc.

3.2. Caractéristiques de la population enquêtée

La collecte de données a touché toutes les cibles des trois branches de l'échantillon constitué de femmes, d'enfants et d'hommes chefs de ménages. Les résultats sont présentés par branches, à l'intérieur desquelles les données sont regroupées par catégorie (femme, homme et enfant). Les citations et les idées mises en exergue concernent les récurrences d'expressions. Par ailleurs, pour certaines thématiques, des exemples sont pris à partir des focus groups pour apprécier les fréquences. Quelques annotations sont faites et concernent les cas de minorités et les différences.

3.2.1. Généralités sur la branche TU

La **branche** soumise à l'**intervention classique (TU)** consiste au renforcement économique des participantes organisées en groupes d'épargne/crédit. Elles reçoivent une subvention individuelle de 50 000 F CFA (environ 100\$ US) pour des AGR, des formations et des appui/conseils, dont le coaching. La collecte de données a touché :

- 48 femmes dont 12 en entretiens individuels approfondis et 36 en focus groups ;
- 24 chefs de ménage dont 12 en entretiens individuels approfondis et 12 en focus groups ;
- 36 enfants dont 12 en entretiens individuels approfondis et 24 en focus groups.

3.2.2. Généralités sur la branche TU+

La **branche** dite TU+ est celle qui reçoit, en plus de l'**intervention classique**, un **programme de sensibilisation** sur des thèmes en lien avec la protection des enfants contre la violence et l'exploitation (pires formes de travail des enfants et traite des enfants, violences et maltraitements des enfants, mendicité, mariages forcés/précoces) et sur la scolarisation des enfants. La collecte de données a touché :

- 48 femmes dont 12 en entretiens individuels approfondis et 36 en focus groups ;
- 36 hommes chefs de ménage dont 12 en entretiens individuels approfondis et 24 en focus groups ;
- 24 enfants dont 12 en entretiens individuels approfondis et 12 en focus groups.

3.2.3. Généralités sur la branche témoins ou non bénéficiaires

La **branche témoin** est constituée de ménages sélectionnés qui n'ont pas bénéficié d'appui quelconque. Ils ont toutefois reçu la promesse de bénéficier des programmes de Trickle Up dans les mois à venir. Ces ménages, de même les deux autres branches ci-dessus citées, ont signé un formulaire de consentement qui les engage à participer à la recherche, Les ménages de la branche

témoin seront engagés dans les programmes de Trickle Up à l'issue de la période de l'étude. La collecte des données a concerné :

- 36 femmes dont 12 en entretiens individuels approfondis et 24 en focus groups qui ont été rencontrées ;
- 24 hommes chefs de ménage dont 12 en entretiens individuels approfondis et 12 en focus groups qui ont été rencontrés ;
- 24 enfants dont 12 en entretiens individuels approfondis et 12 en focus groups qui ont été rencontrés.

3.3. Connaissances et perception des activités économiques

3.3.1. Types d'AGR menées et impact sur les bénéficiaires

Dans tous les villages des branches TU et TU+, toutes les femmes enquêtées affirment avoir bénéficié de 50 000 F CFA pour réaliser des AGR et elles ont entrepris des activités économiques qui leur procurent des revenus. Les activités réalisées sont celles qui existent dans les villages. Elles concernent l'élevage de petits ruminants (moutons, chèvres) de volailles et le petit commerce comme la vente du savon, de sucre, de sel, de cubes *maggi*, d'arachide, de riz (étuvé ou préparé) des pois de terre, des produits de maraichage comme la tomate, l'oignon, le chou, la salade, le piment, la patate et le manioc et les activités de transformation (*soumbala*, etc.).

D'une manière générale, les AGR que mènent les bénéficiaires sont les activités de petit commerce. Seules deux femmes parmi celles enquêtées mènent des activités d'élevage de petits ruminants.

L'impact financier et économique des AGR est visible dans les villages TU tout comme dans les villages TU+. On peut citer l'existence de petites caisses qui sont des caisses de solidarité et des grandes caisses qui représentent des caisses de fonds d'épargne dans les groupes d'épargne. Les femmes et leurs maris ne sont plus obligés de se remettre aux usuriers (boutiquiers ou un tiers) en cas d'urgence ou de besoin d'argent. Selon eux, chacun des acteurs parvient à satisfaire, un tant soit peu, à ses petits besoins tels payer le savon (pour la vaisselle ou la lessive), le sucre, les condiments pour améliorer les repas, les fournitures scolaires, etc.

Pour l'ensemble des bénéficiaires, les AGR ont permis d'aider les conjoints dans le ménage, en contribuant à la scolarisation des enfants, à l'amélioration de la qualité des repas quotidiens du ménage et à la satisfaction des besoins quotidiens et indispensables du ménage. En effet, avec l'existence des caisses de solidarité et des caisses de fonds d'épargne/crédit « *nous avons toujours de l'argent disponible.... On ne va plus voir le boutiquier ou une tierce personne pour emprunter de l'argent en cas d'urgence maladie, en cas de nécessité, tel que payer du savon, payer un stylo en cours d'année scolaire* » *EIA MOPEL GUIN.*

Une des résultantes de ce renforcement économique est qu'aucun enfant n'a été renvoyé de l'école en cours d'année, parce que les parents n'ont pas payé de frais de scolarité, de cotisations

APE (cotisations au niveau de l'association des parents d'élèves) ou parce que l'enfant n'a pas de tenue scolaire. Les enfants des TU et TU+ eux-mêmes déclarent avec un brin de fierté que depuis que leurs mères mènent des activités économiques: "***On ne se sert plus des sachets plastiques noirs en guise de sacs d'écolier, mieux nous n'allons plus à l'école le ventre vide, nous gagnons maintenant de la soupe à boire et nous nous habillons mieux que l'an passé***". FG Enfants BARGAI.

Chez les enfants TU et TU +, il en existe qui déclarent que leurs conditions scolaires ont connu une amélioration : "***j'ai eu un vélo pour être à l'heure à l'école depuis que ma mère mène l'AGR, ma mère me donne un peu plus d'argent de poche***". FG Enfants BARGAI

Et d'autres témoignages expriment les changements opérés chez les mères : « ***Elle s'en sort mieux qu'avant depuis qu'elle fait l'élevage et le commerce, je trouve ma mère plus épanouie qu'avant, et ce depuis qu'elle mène l'AGR, nous mangeons à notre faim*** ».FG Enfants BARGA2.

Par contre au niveau des enfants de la branche témoin, les parents éprouvent encore des difficultés financières pour les scolariser : "***j'allais à l'école, mais mon père a dit qu'il n'avait plus d'argent pour payer ma scolarité donc, je n'y vais plus***". FGE KERGA

3.3.2. Perceptions des bénéficiaires du programme de renforcement économique

La perception des activités économiques par les femmes est différente selon le type de branche, même si la tendance qui se dégage chez tout le monde est que les activités économiques sont une opportunité d'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne la branche des bénéficiaires (TU et TU+), les femmes ont une bonne connaissance du programme. En tant que bénéficiaires du projet, les activités réalisées à leur profit sont l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'AGR et la Sensibilisation sur les droits des enfants (pour ce qui est des TU+). Ces dernières ont toutes participé aux activités de sensibilisation sur les droits des enfants réalisées par ADEFAD.

Quant aux enfants des bénéficiaires des TU et TU+, ils ont aussi une bonne connaissance du projet, et font généralement un lien entre le début des AGR de leurs mères avec la première rencontre que ADEFAD a eu avec le ménage, rencontre à laquelle eux-mêmes ont pris part.

Au sujet des femmes non bénéficiaires de la branche témoin, le discours sur la connaissance du projet de ADEFAD est en ces termes : «***Nous connaissons ADEFAD. Le programme a eu des rencontres pour la sélection d'un certain nombre de femmes qui devront bénéficier d'appui financier pour des AGR. Nous pensons que c'est un appui qui permettra de réaliser des activités génératrices de revenus*** ». EIA CISSIN. A la question de savoir si elles bénéficiaient

d'AGR, est-ce que cela aurait un impact sur elles et sur les conditions de vie de leurs enfants ? Elles ont répondu de manière quasi unanime: **«Oui, nous sommes certaines. Nous avons entendu parler de ce qui a été fait pour les femmes de BARGA. Les AGR viendront améliorer nos conditions de vie. Il n'y a que des avantages dans l'appui en AGR.»**. EIA CISSIN.

3.3.3. Perception des activités économiques

3.3.3.1. Au niveau de la branche TU

Au niveau de la branche TU, les activités économiques sont une opportunité d'autonomisation des femmes. Non seulement, elles permettent aux femmes de ne plus rien demander à leurs maris, mieux elles aident les femmes à ne plus dépendre de leurs maris. Aussi, certaines ont pu dire que **"grâce aux subventions, nous contribuons à acheter, tout ou en partie, les fournitures scolaires pour nos enfants, leurs chaussures ou leurs sacs d'écoliers"**. FGFTU BARGA 2.

Certaines femmes ont déclaré que grâce aux activités économiques, elles ont amélioré la qualité et la variété des repas préparés pour la famille. Elles participent au financement de la scolarisation des enfants en achetant des cahiers, la tenue scolaire et elles parviennent à offrir au moins deux repas aux enfants qui sont à l'école.

Dans certains ménages, les femmes pensent que les activités qu'elles mènent ont permis de **"garder les maris à la maison"**. FGFTU BARGA 2

Ils ne sont plus obligés de s'absenter de leur maison pour échapper aux plaintes des enfants qui ont faim ou qui réclament un bic, ou une tenue scolaire pour aller à l'école : **"nous avons reconquis l'estime de nos maris"** Ainsi, **« Certains de nos maris ont renoncé à prendre plusieurs femmes parce que nous parvenons à leur donner, ce dont ils ont besoin et à leur consacrer une bonne partie de notre temps pour échanger sur les sujets qui intéressent la famille »** FGFTU BARGA2.

3.3.3.2. Au niveau de la branche TU+

A **BARGA I**, les hommes rencontrés n'hésitent pas à dire que le paquet d'activités servi à leurs épouses a permis de **"passer des ténèbres à la lumière. Elles sont comme "des malvoyantes qui ont bénéficié de traitement ophtalmologique parce qu'elles sont mieux éclairées actuellement qu'avant. Nous avons remarqué cela à travers leur participation aux prises de décision concernant leurs enfants. Elles participent aux prises de décision d'envoyer les enfants à l'école. A la maison, les enfants bénéficient également des soins de santé et cela se voit à la corpulence des enfants ainsi que dans l'hygiène corporelle et vestimentaire"** FGH BARGA1.

Les hommes n'hésitaient pas aussi à dire que : **"Grâce à ADEFAD, leurs femmes arrivent à aider la famille et elles nous ont déchargé des frais de scolarité. Elles nous remplacent dans le ménage, car c'est elles qui nourrissent maintenant les enfants"**. FG Hommes BARGA1

3.3.3.3. Au niveau de la branche témoin

Au niveau de la branche témoin, un grand nombre de femmes ont déclaré être dans l'impatience, voire dans le doute. C'est le cas des femmes de RAMDOLLA. Quand elles parlent des activités économiques, elles font allusion à celles qu'elles mènent aujourd'hui et dont elles pensent qu'elles peuvent connaître plus d'améliorations, si elles bénéficiaient maintenant de la subvention de Trickle Up pour booster leurs activités économiques, en l'occurrence l'aménagement de jardins maraîchers où elles cultivent la tomate, l'oignon, le chou et la salade. Dans l'ensemble, la perception des non bénéficiaires se résume à travers le recueil des propos ci-après :

" Le programme a eu des rencontres pour la sélection d'un certain nombre de femmes qui devront bénéficier d'appui financier pour des AGR. Nous pensons que c'est un appui qui nous permettra de réaliser des activités génératrices de revenus. Nous pourrions être économiquement indépendantes et aider nos familles respectives. Nous contribuerons à la prise en charge des frais de scolarité de nos enfants, et à bien habiller nos enfants, à donner à manger aux enfants qui vont à l'école. Nous pourrions améliorer notre habillement, l'alimentation de nos familles et aider nos maris. Nous ne dépendrons plus totalement de nos maris ". Focus group Femmes non bénéficiaires (FGFNB) RAMDOLLA.

Les femmes non bénéficiaires déclarent donc que pour le moment, aucune action n'a été faite à leur endroit :

"Nous n'avons jamais reçu de subvention pour des AGR ; toutefois, nous sommes certaines que si c'était le cas, elles auraient contribué à changer nos conditions de vie et celles de nos enfants ». FGFNB- RAMDOLLA

Les femmes de la branche témoin ont une connaissance de la dynamique qui s'opère avec certaines bénéficiaires : « *Nous avons eu l'occasion de voir ce qui a été fait pour les femmes de BARGA. Les AGR ont contribué à améliorer leurs conditions de vie. Il n'y a que des avantages dans les AGR. Il n'y a pas d'inconvénients". FGFNB-RAMDOLLA.*

3.4. Perception et impact des programmes de sensibilisation

Comparativement aux bénéficiaires de la branche TU et de la branche témoin, les bénéficiaires de la branche TU+ sont très bien outillées non seulement pour parler des effets positifs de la scolarisation des enfants, mais aussi des effets négatifs des violences faites aux enfants, des maltraitances, des pires formes de travail de l'enfant, du mariage forcé et/ou précoce, de la mendicité. Mieux, elles sont en mesure de dire pourquoi il faut scolariser et ce qu'il faut faire pour ne pas dénier aux enfants leurs droits à la protection.

"Les activités de sensibilisation ont permis aux bénéficiaires d'avoir des connaissances sur les droits de l'enfant, les pires formes de travail des enfants. Nous avons appris qu'il est

indispensable de scolariser nos enfants sans distinction de sexe parce que la fille a les mêmes chances que le garçon ; ". FG TU+ BARGAI.

Elles connaissent dans les détails les actions de sensibilisations qui ont été réalisées. Elles sont ainsi en mesure de citer les thèmes de sensibilisations et de donner leur point de vue sur les différents thèmes de sensibilisation. Elles citent invariablement, les thèmes se rapportant aux droits de l'enfant comme la scolarisation, la protection des enfants à travers les actions telles la lutte contre les fléaux comme les violences faites aux enfants, la maltraitance des enfants, la traite des enfants, les pires formes de travail de l'enfant, les mariages forcés et/ou précoces. Les bénéficiaires ont également relevé que certaines pratiques sociales comme la mendicité ou la divagation des enfants dans les rues ou la brousse constituent des freins à une meilleure scolarisation des enfants. Le renforcement des femmes à partir de la sensibilisation a un effet réel autour d'elles et dans leurs ménages. Elles constituent ainsi des garantes pour le respect des droits de l'enfant. Leurs époux reconnaissent que si vous ne respectez pas ce droit, vous êtes non seulement en désaccord avec elles, mais en plus vous ne garantissez plus l'harmonie de la famille. Une telle situation est bien illustrée par le récit de vie suivant d'une femme TU+.

Récit de vie de Madame Z. P. "Yam la tuuma" de Karma

L'association "Yam la tuuma" de KARMA fait partie des huit groupes bénéficiaires des programmes de renforcement économique et de sensibilisation réalisés par ADEFAD. Dans le cadre de l'évaluation des effets des programmes suscités sur la promotion des droits de l'enfant, Z. P. qui est membre de ce groupe d'épargne, vit dans un ménage extrêmement pauvre où la précarité se fait sentir sur tous les plans. Madame Z.P. est la seule épouse de son mari (ménage monogame). Elle a 3 enfants dont 2 scolarisés et le troisième n'a pas encore l'âge d'être scolarisé.

Avant la mise en place des programmes, l'économique du ménage était uniquement basée sur l'agriculture. Pour faire face aux dépenses de scolarisation des enfants, le ménage était souvent obligé de vendre une partie de son stock alimentaire ou en travaillant ponctuellement comme manœuvre sur les sites miniers traditionnels de la zone.

Le ménage a pu inscrire les enfants à l'école, K. A. la grande sœur et K. O. le petit frère. Depuis deux ans, K. A. fréquente le CEG situé à 7 km de Karma. Tous les deux ont bien travaillé. K. A. est passée en classe de 4^{ème} (année scolaire 2014/2015) et son petit frère, vient de réussir à son Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à l'Ecole Primaire de KARMA. Il doit être inscrit à la rentrée scolaire 2014/2015 en classe de 6^{ème} au même CEG que sa grande sœur.

Au regard de leurs ressources limitées, Madame Z.P. et son mari se trouvent dans l'incapacité de prendre en charge leurs deux enfants au lycée. Le choix est vite fait de retirer K. A. du lycée parce qu'elle est une fille, appelée à se marier et quitter la communauté pour permettre à son petit frère qui est un garçon de poursuivre son cursus scolaire.

Madame Z.P. s'était alors résignée à accepter la décision de son mari. L'appui apporté par Trickle Up pour l'insertion socioéconomique des femmes de l'association "Yam la tuuma" du village allait lui permettre de bénéficier, en janvier 2015, d'une subvention de 50 000 F CFA pour démarrer une AGR. Avec les fonds reçus, elle a initié la vente de galettes et de savons. Elle a réalisé un bénéfice moyen mensuel de 9 000 F à 10 000 F CFA durant les 9 premiers mois (février à octobre 2015) pour atteindre, à partir de novembre, un bénéfice moyen mensuel de 17 000 F CFA. Elle a ensuite démarré une activité d'élevage sur la base des économies réalisées et possède actuellement 2 montons, 6 chèvres et 15 poules.

Elle profita de l'opportunité qui lui a été offerte par Trickle Up d'avoir des fonds pour travailler afin d'interpeller son mari sur la situation de sa fille K. A. Malheureusement, celui-ci est resté inflexible sur sa position de retirer définitivement K. A. de l'école. Alors, une tension s'installe entre les conjoints.

C'est dans les acquis des formations et des sensibilisations de ADEFAD, qu'elle trouva la manière, la stratégie et les arguments pour aborder son mari sur la situation de sa fille. Ainsi, elle réussit à exposer son problème qui a trouvé une solution avec l'appui de l'agent de terrain de ADEFAD. En effet, c'est lors d'une rencontre hebdomadaire du groupe, au moment du partage d'expériences sur des sujets divers, que Madame Z.P. a profité exposer son problème au groupe et les membres lui conseillèrent d'accepter le choix de son époux pour ne pas perdre son foyer. Pour elles, la dernière décision revient au chef de ménage quel que soit le niveau d'autonomie financière de la femme. Une femme qui outrepassa la décision de son mari court le risque d'être répudiée. Toutefois, elles lui recommandèrent d'entrer dans un processus d'échanges et de négociation avec son mari qui peut revenir sur sa décision.

Le groupe suggère alors d'en parler à Mme PLA, qui travaille aussi avec les bénéficiaires pour avoir une idée de la conduite à tenir. Le comité de gestion du groupe est chargé donc de saisir Mme PLA. Ce qui fût fait lors d'une séance de sensibilisation. Après avoir pris connaissance et analysé la situation, Mme PLA proposa au groupe, avec l'accord de Madame Z.P., d'impliquer le président du Conseil Villageois de Développement pour mieux étudier la situation afin de contribuer à la résolution du problème. Ce qui fût fait et le président CVD entama alors une démarche de concertation avec le chef de ménage. Il s'est d'abord entretenu avec le chef de ménage (le mari de Madame Z.P.) dans le but d'apaiser la tension qui existait dans le couple et qui menaçait la participation de Madame Z.P. au groupe d'épargne. Puis ce fut le tour de Mme PLA de s'entretenir avec le ménage et d'animer une séance de sensibilisation sur la scolarisation de la jeune fille.

Le directeur de l'école qui fût un enseignant de K. A. et de bien d'autres enfants du village s'est vu impliqué dans la résolution du problème. Informé aussi par le comité de gestion de l'association, il fit le déplacement au CEG pour s'entretenir avec les responsables du collège avec qui ils ont trouvé un accord pour accepter la réinscription de K. A. avec la possibilité de différer le paiement de la scolarité, le directeur de l'école s'étant porté garant. **Ainsi, il en ressort que** l'implication et la collaboration entre les différents acteurs (membres associatifs, responsables administratifs et coutumiers, etc.) ont permis de sauver la scolarisation de K. A. et de restaurer la

cohésion entre Madame Z.P. et son Mari. L'année scolaire de K. A. fut ainsi sauvée puisqu'elle a été réinscrite quelques mois après le début des cours dans le même CEG en classe de 4^{ème}. Le paiement de la scolarité et des fournitures scolaires de K. A. qui s'élevaient respectivement à 37 000 et 6 000 F CFA furent supportés par Madame Z.P. sur la base des revenus générés par ses activités. K. A. a pu, en plus des frais de scolarité et de fournitures scolaires, bénéficier de la part de sa maman, de l'achat d'un vélo de 35 000 F CFA pour ses déplacements. Rappelons que son père y a contribué sur la base des revenus de son travail comme manœuvre dans la mine d'or du village.

NB : les noms et les prénoms ainsi que les toponymies ont été modifiés dans le respect de l'anonymat des personnes concernées par ce récit de vie réel.

3.5. Une dynamique enclenchée chez les TU et les TU+ en termes de connaissances et d'actions pour le changement

Les subventions sont bien appréciées et les bénéficiaires sont unanimes à déclarer que **"l'argent appelle l'argent"**. Pour les bénéficiaires, si tu n'as pas un peu d'argent, tu ne peux pas "chercher l'argent", en d'autres termes, si tu n'as pas d'argent pour mener une activité génératrice de revenus, il n'est pas possible de faire de l'accumulation : **"Songrâ wa fâaga tond ti tond paam viim la yoodo"**. Cela pour dire que « l'aide est salvatrice, car elle redonne vie et espoir ».

Quand on analyse les centres d'intérêt inscrits pour cette recherche, les résultats édifiant sur le cheminement du changement de manière unanime, les femmes TU apprécient positivement le projet, *car même s'il arrivait qu'on nous donne de l'argent avant, nous ne saurions comment nous en sortir avec cet argent, même si cela représentait une grande somme. Mais avec ADEFAD, nous avons appris à faire fructifier l'argent, à le réinvestir et avoir de l'argent en permanence*, de sorte que nombre d'entre elles ne cessaient de dire : **tond pama vinnim**, en somme, « nous avons été éclairées ».

Le projet a permis aux femmes d'acquérir des capacités en AGR et en investissement. Ainsi, elles sont désormais capables d'acheter du sucre, du poisson et des œufs pour améliorer la nutrition et l'alimentation, d'offrir un petit déjeuner aux enfants avant le départ pour l'école, de donner de l'argent de poche pour le repas de midi, d'acheter des tenues scolaires, de se laver avec du savon ; de faire en sorte qu'aucun enfant n'abandonne l'école pour non respect des frais de scolarité ou absence de fourniture en milieu d'année scolaire.

En outre, certaines femmes se sont achetées des téléphones portables qui améliorent leur quotidien, et d'autres ont acquis des cartes nationales d'identité burkinabè (CNIB) qu'elles exhibent avec fierté comme un « laissez-passer » de leur citoyenneté et surtout de leur accès aux élections nationales et locales.

«Nous avons aussi appris qu'il est indispensable de scolariser les enfants sans distinction de sexe parce que la fille doit avoir les mêmes chances que le garçon ». FGTU BARGAI

« Les activités de sensibilisation sont pertinentes en ce sens qu'elles permettent d'acquérir de nouvelles connaissances sur les droits de l'enfant ; elles éveillent la conscience ». EIA KARMA

C'est aussi le même constat chez les TU+ qui apprécient la sensibilisation en plus du soutien financier. Selon elles, leur ignorance était réelle. Avec la sensibilisation, elles mettent en pratique ce qu'elles reçoivent comme connaissances sur le bien-être de l'enfant (hygiène vestimentaire, hygiène corporelle, hygiène alimentaire, etc.) et l'épanouissement des enfants.

« Les activités de sensibilisation ont permis de prendre conscience de la nécessité de nous impliquer dans la scolarisation de nos enfants ». FGTU+ BARGAI

Les activités de sensibilisation auxquelles les TU+ ont participé sont relatives : à la Violence faite aux enfants, aux droits à l'Education, à l'Egalité des Sexes dans l'Education, au Travail Précoce, Mariage précoce, à la migration des enfants, à la protection des enfants, à l'hygiène et la santé des enfants. Ainsi une des bénéficiaires témoignait :

« Je ne fais plus de distinction de sexe sur le plan scolaire, le programme a changé ma vision ». Une autre de mentionner toute la satisfaction que leur procure ce projet : « Nous sommes satisfaites car les enfants sont scolarisés, épanouis et présentables. Ils sont aussi informés sur des sujets les concernant ». EIA KARMA

Pour ce qui est des hommes, maris des bénéficiaires TU et TU+, ils ont connaissance du programme et ils l'apprécient positivement. Grâce aux subventions, leurs femmes mènent des activités et parviennent à mieux se prendre en charge. Les témoignages des hommes montrent l'effectivité du projet sur le terrain :

« Les femmes ont bénéficié d'une subvention de 50 000 F CFA pour mener des activités afin d'aider leur ménage ». EIA KARMA

« Elles commercialisent des céréales, de l'huile, du sucre, du savon, de l'arachide, du café ».

« Grâce à l'appui de ma femme depuis qu'elle mène les activités, je peux subvenir aux besoins de ma famille ». EIA KARMA

« Mes enfants mangent à leur faim, ils ont des fournitures et le paiement de leurs frais de scolarité est assuré ». EIA KARMA

En outre, on a dénoté des expressions qui sont aussi le signe d'une reconnaissance à l'ONG de mise en œuvre :

« Grâce à ADEFAD, ma femme aide beaucoup la famille », « ADEFAD sauve le ménage »

Pour la branche témoin, les hommes et les femmes disent avoir eu une prise de contact avec ADEFAD, mais il n'existe pas d'actions pour changer actuellement leurs vécus.

3.5.1. Au niveau de la scolarisation des enfants au sein du ménage

Tous les enfants en âge d'aller à l'école des femmes enquêtées y vont effectivement. En effet, *tous les enfants enquêtés en focus groups des branches TU et TU+ sont inscrits à l'école*. Les difficultés évoquées par les mères pour la scolarisation des enfants, concernent le coût élevé de la scolarité pour le CEG (Collège d'Enseignement Général) et l'éloignement du CEG. Quant aux difficultés évoquées par les enfants au sujet de l'école, elles concernent surtout la distance de l'école d'avec leur lieu d'habitation, les matières enseignées qui sont jugées difficiles à comprendre.

En terme de besoins, les enfants souhaitent avoir un peu d'argent de poche, l'ensemble des fournitures scolaires, être dans des salles de classe construites en matériaux définitifs. La majorité désire avoir aussi des bicyclettes. Pour certains, les besoins énumérés ont été satisfaits depuis que leurs mères mènent des activités économiques. Sur un focus de 10 enfants, **04** disent « *Avoir eu un vélo qui permet d'être à l'heure à l'école* », **05** déclarent que : « *leurs mères leur donnent un peu d'argent de poche* » ; **10** mentionnent : « *Avoir toutes les fournitures scolaires* ». Tous reconnaissent que « *la qualité du repas a été améliorée* ».

Pour les enfants des femmes bénéficiaires, depuis que les mères mènent des activités économiques, non seulement elles sont de plus en plus financièrement indépendantes, mais en plus elles contribuent aux dépenses de leur famille. « *Depuis que ma mère mène ses activités elle m'achète des fournitures scolaires quand mon père ne le fait pas, je m'habille mieux qu'avant* » **FG-BARGAI**

Selon les femmes TU+ « le droit à l'éducation, c'est l'obligation de scolariser les enfants en âge de l'être ». **EIA MOPELGUIN**. Elles apprécient la connaissance et le contenu de ce droit car il contribue au bien-être de l'enfant, à l'épanouissement de l'enfant, à la satisfaction des besoins de l'enfant, à la protection de l'enfant contre les travaux dangereux. Ce sont ces femmes qui déclarent avoir participé aux activités de sensibilisation sur les droits de l'enfant réalisées par ADEFAD. « *C'est ce qui a permis de comprendre la nécessité de scolariser nos enfants et de les épargner des travaux dangereux pour eux.* » **EIA MOPELGUIN**

« **Les activités de ADEFAD ont permis de prendre conscience de l'importance de la scolarisation et de la nécessité de notre implication dans leur scolarisation** » **EIA MOPELGUIN**

Pour la branche témoin, bien que ne bénéficiant pas d'appui, la scolarisation y est positivement perçue. En effet, selon les hommes de la branche témoin, « *pour éviter que nos enfants ne soient des aveugles comme nous, nous avons choisi de les envoyer à l'école ; l'école c'est la lumière. Celui qui n'est pas allé à l'école est comme un aveugle* » **EIA KERGA**.

Les femmes de cette branche confirment les appréciations des hommes, indiquant que, l'école est très bien et les enfants ont droit à la scolarisation. « *Tous les enfants doivent aller à l'école, car elle ouvre les yeux des enfants, et permet aux enfants de distinguer ce qui est mauvais de ce qui est bien ou vice versa* » **EIA KERGA**.

Des discussions, les enfants déclarent aimer l'école classique « *Nos enseignants ne sont pas méchants avec nous, mais j'aimerais quitter mon école pour fréquenter l'école classique* » (enfants de médersa). **Focus group enfants KERGA.**

Parlant des difficultés liées à l'école, les enfants TU+ de l'école classique affirment qu'ils ne rencontrent pas de difficultés à l'école « *mon école est bien construite, nous avons une cantine scolaire et les enseignants sont gentils* ». **Focus group enfants DEREHOGO**

Cependant les élèves de Medersa disent que leur école n'est pas aussi bien équipée comme l'école classique : « *les salles de classes ne sont pas jolies, nous n'avons pas de jolies tables-bancs* ». **Focus group enfants KERGA.** De la branche témoin, on constate que leurs besoins ne sont pas toujours satisfaits. Ils ont surtout des besoins en fournitures scolaires.

« l'absence de cantine scolaire alors que le repas de midi n'est pas non plus assuré à la maison - Je ne mange pas parfois et la faim m'empêche de bien suivre les cours - La faim me fatigue le jour où je ne déjeune pas à la maison ». **Focus group enfants KERGA**

Ces enfants expriment les mêmes besoins que les autres enfants. Ils ont besoin de vélo, de satisfaire le petit déjeuner, d'avoir des fournitures scolaires; de bien se vêtir.

Qu'en est-il de la scolarisation des enfants dans les écoles coraniques et les médersa ?

D'une manière générale, toutes les femmes souhaitent que leurs enfants fréquentent l'école classique. Grâce à cette école l'enfant peut avoir un avenir. Toutefois au regard du coût moins élevé de la médersa et des écoles coraniques, les époux décident en dernier ressort du type d'école que doit fréquenter l'enfant. Ainsi pour certaines enquêtées des TU et TU+, les inscriptions des enfants dans les écoles medersa est un choix des pères du fait de leur appartenance à la religion musulmane. « *Certains maris exigent que d'autres enfants soient inscrits dans les écoles medersa pour la religion* » **FGTU+DEREHOGO**

Selon des femmes TU+, dans le village de DEREHOGO, Il y a une école médersa dans le village et les enfants qui n'ont pas de place dans l'école classique y sont inscrits pour éviter de les maintenir à la maison. Ainsi le choix premier des parents peut porter sur les écoles classiques, mais au regard de certaines contraintes telles le coût ou le manque de place, il arrive que des parents optent que leurs enfants aillent dans les médersas et les écoles coraniques.

Les parents de la branche témoin mentionnent que si les enfants sont envoyés dans des écoles coraniques plutôt que dans les écoles classiques, la raison est liée au manque de moyens. En effet, pour eux, le choix d'envoyer un enfant à l'école **classique, coranique** ou **medersa** n'est pas fonction de la pratique religieuse. La raison résiderait aussi dans le fait que les ménages n'ont pas toujours de ressources pour inscrire tous les enfants à l'école classique. Les difficultés de scolarisation pour les ménages rencontrées sont généralement la dotation en fournitures scolaires, l'acquisition de la tenue scolaire, les repas du matin et du midi des enfants :

« Difficilement, nous arrivons à satisfaire tous les besoins des enfants, surtout en fournitures scolaires » **EIA KERGA**

3.5.2. La dynamique du projet et le travail des enfants

Pour les parents, il existe trois phases dans le processus d'implication des enfants dans des travaux domestiques. Ce sont :

- l'étape d'initiation à laquelle filles et garçons y sont obligés de passer. Elle commence autour de 7 ans. A cet âge l'enfant participe à la recherche de l'eau, surtout quand le puits ou le forage n'est pas éloigné du ménage ;
- le travail d'appui aux parents où l'enfant conduit certains travaux du début à la fin. Cette étape est celle de la délégation des tâches et elle concerne les enfants de 9 à 13 ans. On peut citer la recherche du bois, la préparation des mets, la garde des plus petits, la surveillance des animaux, etc. ;
- l'entièreté de la gestion des travaux domestiques qui concerne les 14 ans et plus. Cela exige d'eux une bonne maîtrise des tâches qui leur sont déléguées par les parents, mais aussi demande de la responsabilisation entière de l'enfant comme un acteur participant à la gestion et à la vie de la famille. Pour les garçons, c'est leur plein engagement aux travaux agricoles et pour les filles c'est la recherche à aider la famille dans les travaux domestiques par le biais de petites activités économiques et commerciales.

Selon les parents, le travail des enfants en termes d'exploitation n'est pas courant dans les villages visités. Cependant lors des focus groups et des entretiens, les parents restent attachés à l'engagement des enfants dans les travaux domestiques, car c'est un passage obligé d'apprentissage. Quand ils envoient les enfants dans les champs, ce n'est pas pour participer à labourer les champs. Ceux qui utilisent les charrues, les charrettes ou les rayonneurs ne confient aux enfants que le travail qui consiste à attraper les harnachements pour permettre les travaux conformément aux techniques agricoles enseignées par les agents des services de l'agriculture.

Les femmes TU+ disent qu'il y a un effet de la sensibilisation qui fait que l'intensité du travail domestique sur les enfants a diminué. Même si les garçons aident les parents dans les travaux champêtres et les filles dans les travaux ménagers et dans le commerce, *«la participation des enfants aux travaux ménagers a connu une baisse sensible cette année car nous préférons les laisser étudier, apprendre leurs leçons » FGTU+DEREHOGO*

Pour les TU+, le travail précoce des enfants se définit comme étant les travaux pénibles et dangereux qui sont des travaux au-dessus de la capacité physique de l'enfant. Même si les autres enquêtés des autres branches peuvent donner une définition qui se rapproche des TU+, la différence se situe au niveau du fait que les premiers savent que c'est une pratique à éviter parce que ce n'est pas bien accepté. Selon elles, le travail précoce des enfants entrave la scolarisation et les expose à des risques d'accidents, de maladies, voire la mort. Parmi les raisons qui poussent l'enfant à travailler, il y a la pauvreté, la démission des parents de leurs responsabilités, la déscolarisation et le mimétisme au regard des autres enfants travailleurs.

En matière de contribution à la lutte contre le travail précoce des enfants, les TU+ disent sensibiliser d'autres parents à travers des causeries éducatives.

« Je sensibilise dans mon ménage et dans la communauté. Grace à la sensibilisation, personne dans nos familles n'encourage le travail des enfants » ». FGTU+ DEREHOGO

Pourtant, parmi les femmes TU+, il en existe qui ont leurs enfants dans les mines. Elles ont déclaré que cela ne concernaient que les enfants qui ont abandonné l'école ou qui n'ont pas eu la chance d'être inscrits et qui vont dans les sites aurifères pour tenter leur chance. Elles n'ont aucun moyen de les en empêcher ou de les faire revenir des sites aurifères parce qu'il n'y a pas de travail rémunérateur pour eux dans les villages.

«La scolarisation est une solution au problème des enfants dans la fréquentation des sites aurifères. Nos enfants sont petits et sont inscrits à l'école, ils ne peuvent pas aller au niveau des sites aurifères parce qu'ils sont petits. On espère pouvoir assurer leur scolarisation pour qu'ils n'aillent pas dans les sites d'or à cause de leur déscolarisation » FGTU+ DEREHOGO

En dehors de l'école, *Les enfants TU et TU+ enquêtés mènent* des travaux ménagers qui sont la lessive, la vaisselle, puis la recherche d'eau, de bois, le pilage de mil et les travaux champêtres. La majorité des enfants déclarent participer aux activités commerciales de leurs mères.

«On aide les mamans dans leurs commerces souvent les jours de marché» «Nous participons aux activités commerciales de nos mères à nos temps libres ». EIA MOPELGUIN

« En dehors de l'école, j'aide mon père à confectionner des briques pour la construction de maisons et pendant l'hivernage, je l'aide dans les activités champêtres ». FGE BARGAI

«En dehors des heures de cours, j'aide ma mère dans ses activités commerciales pour qu'elle puisse payer mes fournitures scolaires et nos habits de fête» FGE BARGAI

Toutefois, quelques enfants ayant participé aux focus groups disent que leurs mères *n'acceptent pas qu'ils participent aux activités commerciales*, *«elles préfèrent que nous apprenions nos leçons »* FGE BARGAI.

Les enfants de la branche témoin déclarent travailler. Ils participent énormément aux travaux domestiques. Ainsi, en dehors de l'école, ils font la vaisselle, la préparation des repas, le puisage de l'eau, le gardiennage des animaux, le balayage de la cour, le transport de fumier dans les champs, les travaux sur les sites d'orpaillage, c'est à dire le vannage, le concassage ou la descente dans les galeries.

Les parents de la branche témoin sont conscients des risques à mettre précocement les enfants au travail. Cependant, ils refusent d'assimiler cela à de l'exploitation ou à du travail précoce. Ils déclarent que la pratique du travail précoce des enfants n'existe pas. Ils reconnaissent qu'il existe plutôt des initiations aux travaux champêtres ou de gardiennage des animaux pour les enfants qui ont au moins de 10 ans. Selon ces parents, il peut y avoir une tolérance pour le travail des enfants quand ceux-ci sont grands. Cette tolérance va jusqu'à leur permettre d'exercer

certain métiers dangereux comme l'orpaillage. Les enfants qui sont au secondaire peuvent par moment, aller au niveau des sites aurifères. Pour les parents, le travail des enfants contribue à l'amélioration des revenus de la famille: *«Quand le père voit qu'il n'est pas en mesure de donner à l'enfant ce dont il a besoin et si l'enfant cherche à travailler, il ne va pas l'interdire d'aller travailler, mais il ne va pas non plus l'encourager »*. EIA CISSIN.

Selon les enfants, les parents ne sont informés par leurs pairs que par téléphone, quand ils sont sur les sites aurifères. Les parents prétendent n'être jamais d'accord, mais ils avouent que face à l'ampleur de l'orpaillage dans la zone, ils ne peuvent que se résigner, car les enfants y vont afin de se procurer de beaux habits, une moto, de belles paires de chaussures, etc. quand bien même le travail des enfants sur ces sites présente de nombreuses conséquences négatives.

«Le travail des enfants les empêche d'aller à l'école. Même quand ils y vont, ils passent une bonne partie du temps à somnoler parce qu'ils sont fatigués». EIA CISSIN

«Le travail des enfants les expose aux risques d'accident, de délinquance et conduit à la mort lors des éboulements dans les sites d'orpaillage. L'enfant peut aussi ne pas bien grandir comme les autres enfants ». EIA CISSIN.

On retient donc que le travail des enfants, surtout leur utilisation dans les tâches domestiques demeure une réalité. Dans la présente recherche, les travaux domestiques ne sont pas à proscrire. Pour les parents, c'est un moyen d'initier l'enfant à la vie. Cette volonté de faire passer les travaux domestiques comme une phase d'initiation des enfants est présente chez les bénéficiaires du projet comme chez ceux de la branche témoin. En somme, le travail domestique continue et ne manque pas d'avoir des effets sur les enfants scolarisés, obligés de gérer leurs temps de révision avec leurs obligations d'initiation à la vie.

L'exposition de la zone aux activités d'orpaillage est présentée comme une opportunité pour certains parents, mais comme un défi pour d'autres. Si certains tentent d'encourager les enfants à s'engager dans du travail économique y compris les plus dangereux, d'autres y sont farouchement opposés, surtout pour les pires formes de travail des enfants. Les bénéficiaires (TU et TU+) comme les non bénéficiaires font comprendre que les enfants qui vont sur les sites aurifères sont d'un certain âge (plus de 14 ans) et sont généralement déscolarisés. Il y a implicitement une tolérance à laisser les enfants se rendre sur les sites aurifères qui constituent des espaces où s'exercent les pires formes de travail pour les enfants.

3.5.3. Dynamique de changement face aux violences faites aux enfants

Dans les villages TU+, les activités de sensibilisation réalisées avec l'appui de Trickle Up ont permis aux parents de faire une distinction entre ce qui est de la violence de ce qui ne l'est pas. **Pour les TU+**, les violences faites aux enfants sont les mariages précoces, les mariages forcés,

les travaux dangereux, les abus sexuels et les bastonnades. Ces violences sont nuisibles à l'épanouissement des enfants parce qu'ils entravent le bien-être de l'enfant et peuvent avoir des conséquences sur leur vie future (infirmité, délinquance, autres maladies). Pour elles, les raisons qui poussent un père ou une mère à faire subir de la violence (coups de bâtons, chicottes ou les insultes) à son enfant ce sont la désobéissance et le refus d'aller à l'école.

Cependant les femmes TU+ annoncent que **« depuis qu'elles bénéficient des activités de sensibilisation de ADEFAD et de « TIK N'YIKI » (Trickle Up), les violences faites aux enfants ne sont plus très courantes »**. FGTU+ BARGAI. Tout est fait pour éviter aux enfants de la violence. Toutefois, certains actes de violences comme les bastonnades et les sévices corporels survivent et sont orientés vers les enfants têtus, violents, impolis et les enfants auteurs d'actes délictueux comme les vols, les agressions.

Les hommes TU+ confirment la dynamique de changement opéré dans leurs localités: **« il y a moins de violences maintenant qu'avant, les mentalités ont changé grâce à la sensibilisation et aux conseils des instituteurs, des agents de santé et grâce aussi aux émissions radios et aux conseils des agents d'ADEFAD »** FGTU+ BARGAI

Aussi, les hommes de la branche témoin déclarent que la violence est « une mauvaise chose ». Pour eux, la violence se définit comme le fait d'obliger un enfant à faire un travail dont on sait qu'il n'a pas la force physique, ou obliger une enfant à se marier alors qu'elle est très jeune; ou encore obliger une enfant à se marier à quelqu'un qu'elle n'aime pas et qu'elle n'a pas choisi. Les enfants soumis aux violences sont généralement les enfants têtus, insolents, impolis, désobéissants, menteurs ou voleurs. Cependant disent-ils **« avec la présence de l'école dans le village, beaucoup ont appris qu'il faut éviter les violences »**. EIA KERGA

Les femmes de la branche témoin laissent aussi entendre que, les enfants ne doivent pas subir de violences. **« La violence n'est pas bien. Elle nous éloigne de nos enfants »**. EIA KERGA

De manière globale, les femmes, les hommes et les enfants de la branche TU+, déclarent être tous contre les violences faites aux enfants, car les conséquences sont énormes pour les victimes de la violence. Selon les femmes et les hommes rencontrés, les enfants qui subissent la violence ont tendance à vivre isolés des autres, ils ne sont pas épanouis et sont souvent malheureux. Ce sont des enfants qui ont tendance à migrer, à fuir le village pour être loin des parents qui les violentent. La violence est déplorée dans toutes ses formes.

Toutefois, les femmes reconnaissent avoir recours aux coups violents et à la bastonnade pour les enfants qui refusent d'aller à l'école ou qui font l'école buissonnière. Les pères aussi le font à l'endroit des enfants récalcitrants, désobéissants qui refusent d'aller à l'école. Certaines catégories d'enfants sont exposées de par leurs conditions aux violences. Ce sont les orphelins qui subissent généralement la violence **« parce que leurs parents ne sont plus là pour les protéger et s'occuper d'eux, ils sont malheureux. »** EIA KARMA

Le cas des orphelins est sans doute évoqué, car dans les ménages où il existe un orphelin, celui-ci devient corvéable et quelque fois privé de nourriture. Les enfants ont aussi mentionné que les élèves des écoles coraniques dans des villages voisins subissent aussi la violence. Selon ces enfants, la violence subie par les enfants n'est pas normale, car elle les rend malheureux. « **Les enfants qui ont subi une violence deviennent malheureux et en souffrent beaucoup. Ils se renferment sur eux-mêmes et s'éloignent des autres** » *EIA KARMA*.

« **Ils ne veulent plus aller à l'école** » ; « **Ils fuient pour aller chercher du travail en ville** ». Il est revenu au cours d'un focus group avec des chefs de ménage de la branche témoin à KERGA que des 14 personnes participants au focus, tous disent que la violence permet d'éduquer les enfants; « **il faut fouetter l'enfant pour qu'il comprenne, donc on ne peut pas dire que les bastonnades sont mauvaises, c'est pour éduquer** ». *FGHT KERGA*

On peut donc dire que si la violence est perçue comme une maltraitance, elle est rejetée par les parents dans leur ensemble. Selon la vision de beaucoup de gens, il n'est point indiqué de faire subir des coups à son enfant, mieux vaut le gronder dans le but de toujours le ramener sur le droit chemin. Cependant, on note que pour certains la chicotte ou le bâton restent utiles pour corriger un enfant désobéissant, irrespectueux et récalcitrant. En discutant avec les enfants, certains d'entre eux pensent que c'est un processus qui vise à les mettre sur le bon chemin. L'usage de la chocotte n'est donc pas qualifié par tous comme une mauvaise chose, mais plutôt comme une pratique que d'aucuns voudraient considérer comme étant un acte juste posé pour corriger et ramener l'enfant sur le droit chemin.

Le constat général qui se dégage est que les femmes TU et TU+ font toutes le lien entre l'exercice d'une activité économique, l'amélioration des revenus et la baisse de leur agressivité/violence à l'égard des enfants. La différence perceptible entre le discours des TU et des TU+ au sujet de la violence résiderait dans la qualité du contenu de l'argumentation. Les TU+ ont un discours aisé permettant de mettre en exergue le comportement des femmes dans la prise en compte des droits des enfants dans leurs rôles de mères.

Par contre aucun discours sur une évolution positive contre la violence dans la branche témoin n'a pu être observé.

3.5.4. Au niveau de la séparation des enfants de leur famille

Les situations de séparation des enfants de leurs familles sont mitigées. En effet, pendant que les parents disent garder leurs enfants avec eux, il existe des cas de séparations rencontrés qui sont liés aux inscriptions des enfants dans les écoles coraniques. Les écoles classiques et médersa sont situées pour la plupart du temps, dans les villages et les enfants restent sur place pour suivre les cours. Quant aux migrations de travail, elles concernent les départs vers les sites aurifères, ce sont généralement les enfants qui ont atteint l'âge de 14-15 ans.

Pour les femmes TU+ et TU, la migration de travail des enfants est un phénomène à risque pour les enfants, car loin des parents ils sont laissés à eux-mêmes, ce n'est pas évident qu'ils bénéficient d'une attention particulière et d'une protection. Les femmes déclarent qu'aucune personne dans leurs ménages n'est favorable et n'encourage la migration de travail des enfants. Pour elles, la scolarisation permet de lutter contre la migration et les femmes de TU+ disent avoir entrepris d'interpeller les parents d'enfants qui viendraient à envisager la migration. *«Nous avons des rencontres d'échanges et de sensibilisation dans mon ménage et dans la communauté.»* **FG TU+DEREHOGO**

Dans la branche témoin, les parents déclarent aussi préférer que les enfants soient à leur côté, car la migration entraîne la délinquance. *«Pour cela, la migration n'est pas du tout encouragée. Elle n'est pas non plus réprimée et les parents, comme dans une attitude de résignation, laissent faire.»* **FGNB KERGA**

Selon les enfants TU enquêtés, la migration des enfants est réelle et il existe des localités qui attirent les enfants. Ce sont les sites aurifères de Koudougou, Mali, Cote d'Ivoire.

En ce qui concerne l'avis de ces enfants sur les déclarations des parents, ils reconnaissent que les parents sont superficiellement contre la migration des enfants et le travail des enfants. Ils déclarent que ce comportement des parents est un peu hypocrite. Pour beaucoup d'enfants enquêtés, les parents n'encouragent pas les enfants à migrer, mais ils ne s'y opposent pas non plus : *«mon père refuse le travail des enfants, mais si mes frères reviennent avec l'argent de l'or c'est mon père qui encaisse »*. **FG enfants TU BARGA2**

Dans le langage de nombreux parents, les enfants sont encouragés à se séparer de leurs parents. En effet, *« certains parents disent aux enfants: tu vois l'enfant du voisin, il vaut mieux que toi parce qu'il contribue aux dépenses du ménage et toi tu es là, tu ne fous rien de bon. Pour donc ressembler à l'enfant du voisin, tu migres sur un site aurifère pour travailler et gagner l'argent »*. **FG enfants TU BARGA2**

Selon les enfants, les zones de préférence pour les migrations, surtout à la recherche du travail, sont les villes et les sites d'orpaillage.

Si les parents reconnaissent que la séparation de l'enfant d'avec la famille est un risque et déclarent en être opposés, on dénote cependant avec les échanges des focus groups et des entretiens individuels, un comportement indifférent des parents. Ils ne sont ni pour ni contre la migration des enfants pour des raisons économiques. Avec la pauvreté qui sévit dans la zone, et les nombreux sites aurifères, la tendance est de laisser les enfants migrer sur les sites, surtout que les enfants trouvent ainsi des opportunités de se faire de l'argent à travers les migrations.

3.5.5. Responsabilisation et autonomisation des femmes

Selon les femmes TU+, la sensibilisation a permis l'instauration d'un cadre d'échange dans chaque ménage. Ce qui fait que les décisions sont prises de façon consensuelle avec leur

implication effective. Les femmes disent apporter leurs contributions dans les charges familiales et même offrir souvent des cadeaux à leur mari, ceux-ci à leur tour avec les effets de la sensibilisation deviennent plus coopératifs dans l'implication des femmes dans les prises de décision concernant l'enfant. Pour les femmes, la sensibilisation a permis aux maris de prendre conscience de la nécessité de consulter l'autre dans les prises de décisions concernant certains sujets dont l'éducation des enfants.

« Je négocie avec mon mari pour le convaincre d'inscrire mon enfant dans une école classique. Cependant, c'est le chef de ménage qui prend la décision finale » FGTU+BARGA1

« Grâce à la subvention, comme nos maris savent que nous pouvons participer à la scolarisation de nos enfants, nous avons notre part de décisions à prendre sur l'avenir de nos enfants » FGTU+BARGA1

Par contre, il ressort des échanges avec les hommes de la **branche témoin** que c'est exclusivement **« au sujet de l'éducation des filles d'une manière générale, que les femmes sont impliquées dans les prises de décisions »**. FGHNB KERGA

3.5.6. Perception de soi des enfants, aspirations, sentiments d'espoir/de désespoir

Les enfants des villages TU et TU+ sont plus engagés sur leurs devenir dans les échanges. On ne sent pas d'hésitations à leur niveau quand il s'agit de décrire leurs perceptions d'eux-mêmes, leurs avis et aspirations, leurs sentiments d'espoirs de désespoir et leurs perceptions de leurs mères. La plupart d'entre eux souhaitent devenir plus tard des enseignants, des agents de santé ou des cadres de l'administration (ministres, directeurs, médecins, etc.). Certains aspirent à diriger le pays, d'être président du Faso un jour.

Les enfants des villages témoins, quand bien même ils ont les mêmes avis et aspirations, les mêmes sentiments d'espoirs de désespoir et les mêmes perceptions de leurs mères, la différence est qu'ils ne sont pas aussi vifs dans les échanges. Il faut échanger pendant longtemps avec eux pour les aider à s'exprimer. En effet, par peur, par ignorance ou par timidité, les enfants des groupes témoins parlent peu.

S'agissant des aspirations, les enfants, les femmes et les hommes des branches TU et TU+ souhaitent que les enfants réussissent dans leurs études, qu'ils aient un bon emploi, qu'ils soient un modèle dans la société.

A la question de savoir que veux-tu devenir quand tu seras grand, la plupart **des enfants TU+ et TU enquêtés** répondent qu'ils veulent être des enseignants ou des infirmiers :

- **« Dans dix ans, quinze ans, je me vois devenir un enseignant, être dans une salle en train d'enseigner »**.
- **« J'aimerais devenir un fonctionnaire » ;**
- **« J'aimerais devenir un agent de santé pour aider les malades afin qu'ils ne meurent pas »**
- **« J'aimerais devenir Enseignant du primaire » ;**

- « *J'aimerais devenir Enseignant au collège* »
- « *J'aimerais devenir militaire* »

D'autres conditionnent leur avenir à la réussite à l'école d'abord. Pour vivre une meilleure vie qu'aujourd'hui :

- « *je dois bien étudier à l'école, bien écouter les conseils des parents* ».
- « *Je dois aller à l'université pour devenir professeur* »
- « *Je souhaite réussir à l'école et avoir un bon emploi* ».

Il est intéressant de voir que les enfants se posent en Sécurité Sociale pour les parents, car ils veulent leur venir en aide quand ils seront grands comme le montrent ces déclarations:

- « *Construire une belle maison pour ma mère* » ;
- « *Etre riche pour venir en aide à ceux qui souffrent* ».

Pour les hommes de la branche témoin, les aspirations pour leurs enfants sont que « *les enfants réussissent pour devenir des enseignants qui reviendront enseigner dans le village, devenir des agents de santé qui reviendront nous soigner, devenir des cadres de l'administration* ». FGNB KERGA

En termes d'aspiration, **les enfants du groupe témoin** souhaitent:

- *aller à l'école classique ;*
- *réussir dans la vie en devenant riche.*
- *devenir ministre dans dix, quinze ans ;*
- *devenir un agent de santé pour soigner les malades, un enseignant au lycée, devenir des imams et des El-hadj en vue d'être considérés comme des leaders ou des personnes importantes de la religion musulmane.*

Il y a chez les enfants le sentiment d'aider les parents à ne plus être pauvres. La pauvreté apparaît chez nombre d'entre eux comme une honte vécue et dont il faut s'en débarrasser. Dans leurs déclarations sur l'avenir, les enfants sont optimistes qu'ils seront mieux que leurs parents, mais n'oublieront pas de les soutenir. Leurs souhaits vont dans ce sens comme le montrent leurs déclarations venant des différents focus groups tenus à BARGA1, BARGA2, RAMDOLLA, KARMA et KERGA :

- « *J'aimerais devenir un grand type (une importante personnalité) pour construire une grande maison pour mes parents et acheter une voiture* »
- « *Prendre soin de mes parents afin qu'ils ne souffrent pas* »
- « *Je me vois comme un leader- Je me vois en train de d'enseigner à Ouahigouya* »

Une fille avec un peu d'embarras a souligné que son avenir sera dans le mariage: «*Si l'école medersa avait des possibilités d'être institutrice je le serai, mais comme ce n'ai pas le cas, j'irai chez mon mari* » FG KARMA

En somme, le souhait de tous les enfants est d'avoir une meilleure vie dans le futur que maintenant :

- « *devenir mieux que maintenant dans dix ans, quinze ans* ».
- « *Comme je vais à l'école, je pense que la vie sera meilleure dans dix ans si j'étudie bien pour avoir du travail* » ;
- « *la vie sera belle parce que j'aurai beaucoup d'argent* » ;
- « *je travaillerai à Ouagadougou* » ;
- « *contribuer au développement de ma communauté en construisant une école pour mon village* » ;
- « *avoir de meilleures conditions de vie* » ;
- « *travailler comme vous (les enquêteurs) à Ouagadougou* »

Pour les enfants déscolarisés, la vision est toute autre. Attirés par les sites aurifères, ils (filles comme garçons) sont prêts, peu importe les dangers, à aller à la recherche de l'argent au risque de perdre leur vie. Certains rêvent de devenir commerçants et d'autres ne savent pas encore ce qu'ils veulent». Parce que disent-ils : *« nous ne savons pas si nous allons vivre longtemps et pour cela nous nous refusons de dire ce que nous voulons devenir plus tard. C'est Dieu qui planifie la vie de chacun de nous »*

D'une manière générale, les enfants surtout les scolarisés pensent qu'ils doivent bien étudier afin d'avoir les diplômes leur permettant d'aller travailler en ville. Quant aux déscolarisés leur avenir se dessine dans les sites aurifères pour nombre d'entre eux qui s'imaginent construire des lendemains meilleurs en y travaillant.

Quant à leurs craintes et peurs pour leur vie dans les années à venir, les enfants, quelle que soit la branche considérée, évoquent :

- la santé : « parce qu'il n'y'a pas de dispensaire dans leur village » « j'ai peur des maladies ; si tu es malade tu ne peux plus rien faire ».
- l'insécurité : « on vole les enfants sur la route de notre école et ça nous fait peur ».
- la famine : « j'ai peur de la famine parce que quand on a faim, on ne peut pas bien étudier. »
- la pauvreté : « la pauvreté nous empêche d'aller loin dans tout ce que nous entreprenons » ; « je crains la pauvreté parce que si on n'a pas d'argent, il est difficile de pouvoir aller loin dans les études et se prendre en charge ».

Certains enfants (garçons surtout) évoquent le souci du non paiement des frais de scolarité qui pourrait les empêcher de poursuivre leurs études, d'autres (les filles surtout) évoquent le mariage précoce qui pourrait les empêcher de continuer d'aller à l'école.

3.6. Synthèse générale des analyses

3.6.1. Des activités génératrices de revenus des femmes

D'une manière générale, il est à remarquer qu'à la question sur leur profession actuelle, les femmes TU et TU+ répondent toujours qu'elles sont des agricultrices. Ce n'est qu'après insistance sur les subventions reçues, qu'elles ajoutent effectivement faire de l'élevage et du commerce (pour certaines). Quelle interprétation en tirer? N'ont-elles pas encore intégré cette activité? Ou alors, n'ont-elles pas encore la maîtrise des AGR au point de dire que c'est leur "*nougoumdé*" (en mooré) en d'autres termes leur profession.

Parmi les activités qui sont réalisées par les femmes, l'élevage est le plus apprécié parce que la gestion de la saisonnalité est plus facile que le commerce de certaines denrées comme le riz pour lequel il faut parcourir des kilomètres pour s'en procurer. Quelquefois, il faut quitter le village pour pouvoir écouler la marchandise, parce que le village est petit et le marché est vite saturé. La seule difficulté dans l'élevage est que les femmes estiment ne pas pouvoir disposer de suffisamment de fonds pour acheter le maximum d'animaux à élever.

On note que d'autres partenaires, dont le Projet «Filets sociaux Burkin-Naong-Sa Ya» sont conscients que l'action de TU est une démarche qui vise non seulement l'autonomisation des femmes, mais elle garantit aux femmes de disposer de sources de revenus à travers les AGR. Ainsi le Projet «filets sociaux Burkin-Naong-Sa Ya» évoque la possibilité de collaborer avec Trickle Up pour inscrire la démarche du renforcement économique et des compétences vitales comme des actions bien étudiées pour sortir les femmes de la pauvreté.

Pour ce projet de la Banque Mondiale, toutes les visites sur le terrain démontrent que la démarche actuelle de Trickle Up, surtout celle qui s'accompagne de renforcement de capacités au profit des bénéficiaires, est effectivement pertinente et efficace. La démarche est pertinente en ce qu'elle permet aux femmes d'entreprendre en étant basées sur place (chez elles). Efficace, car les femmes génèrent désormais des ressources pour elles, leurs enfants et le ménage. Ces ressources leur permettent de faire face à des obligations dont la résolution est souvent immédiate.

3.6.2. Dignité de la mère et amélioration des conditions de vie des enfants

L'appréciation du contenu et la sensibilité des échanges démontrent la pertinence de placer la femme comme centre d'intérêt autour de laquelle les différents membres du ménage sont mis en relation en vue d'agir sur le bien-être des enfants. En effet, les entretiens avec les TU et TU+ révèlent que le principe de l'amélioration des conditions de vie des enfants (des ménages extrêmement pauvres) par le renforcement économique des femmes est avant tout la promotion du droit à la dignité humaine de la mère : La mère est la première à recouvrer la dignité d'être humaine: car l'extrême pauvreté les avait plongées dans une réelle situation de problème existentiel. *« En tant que mère ayant une progéniture pour laquelle je n'ai aucune source de soutien financier, et en plus il n'y a aucune lueur d'espoir, c'est insoutenable! On subit la vie. La présence des enfants nous renvoie continuellement à notre incapacité et nous-mêmes de par notre agressivité, nous sommes une source de douleur pour nos enfants. On est passé des*

ténèbres à la lumière. Il y a un an de cela, on était à terre, avec l'aide de ADEFAD, on s'est par la suite relevé dans une position accroupi et maintenant on est debout » FGTU BARGA2. Une allégorie qui en dit tout !

L'effet premier de l'appui conseil et de la réalisation des AGR sur les femmes, est avant tout la **Restauration du Statut de la MERE** qui est donc celle qui acquiert une disposition saine d'éduquer son enfant, car la relation normale mère-enfant se rétablit systématiquement. La prise de conscience de leur capacité à entreprendre et à réaliser une œuvre, développe en elles l'estime de soi qui leur procure ainsi le goût de transmettre une éducation et de participer à l'éducation scolaire des enfants à travers la présence, l'écoute et l'accompagnement.

3.6.3. Pouvoir économique de la mère et violence domestique faite aux enfants

Un des principes de la lutte contre la violence domestique faite aux enfants dans les ménages pauvres est le renforcement du pouvoir économique des femmes. En effet, la violence des femmes à l'égard des enfants est très souvent décrite comme la conséquence de l'absence ou de leur faible pouvoir ; aucune possibilité de recours financier pour subvenir aux besoins élémentaires des enfants (soins de santé d'urgence, petit déjeuner ou goûter de l'enfant, ou repas de midi, besoins élémentaires en fournitures scolaires au cours de l'année tel que le stylo).

La constance de la violence devient une réalité criarde dans la mesure où les enfants dans un contexte de vulnérabilité (besoins matériels et affectifs non satisfaits), sont naturellement tournés vers la mère (procréatrice et plus accessible). Cette violence ne peut être que difficilement vécue par l'enfant dans la mesure où c'est le besoin de l'enfant qui se retrouve être la source de la violence. Par ailleurs, l'acquisition de liberté financière améliore la relation du couple dans le sens de la réduction de ses tensions, ce qui a une incidence sur l'enfant car la tension vécue dans le couple altère la relation de chaque parent vis-à-vis de l'enfant par la violence.

3.6.4. Inactivité de la mère et violence domestique

Il est important de ne pas perdre de vue que le pouvoir économique de la femme n'est pas exclusivement à prendre en compte dans la lutte contre la violence des mères à l'égard des enfants. Les mères ont souligné que l'inactivité renforce la violence, car il se traduit par un manque d'épanouissement. « *Elle s'en sort mieux qu'avant depuis qu'elle fait l'élevage et le commerce, je la trouve plus épanouie, ma mère, depuis qu'elle mène l'AGR, nous mangeons à notre faim* ». *FGE BARGA2*. Le renforcement économique par la création d'AGR libère la femme de l'aliénation de l'inactivité qui est source de violence à l'égard des enfants.

3.6.5. Lien entre responsabilisation des femmes et protection des droits des enfants dans le ménage

L'autonomisation financière de la femme est le principe du renforcement économique des ménages extrêmement pauvres dans la zone d'intervention du projet. D'une manière générale, les femmes n'éprouvent pas de difficultés majeures dans l'exercice de leurs commerces. Pourtant, d'autres contextes mettent en exergue les difficultés des femmes à entreprendre au regard du genre. En effet, la question du lien entre statut, rôle et place de la femme dans le ménage et l'exercice de l'entrepreneuriat notamment à travers l'élevage de la volaille locale rencontre une réalité sociale: seul le mari a la possibilité de prendre toute décision qu'elle soit pour la vente ou pour améliorer la cuisine d'un jour généralement spécial (jour de fête, accueil d'étrangers, etc.). Par ailleurs, le statut d'entrepreneuse conféré à la femme lui attribue un rôle de leadership se traduisant entre autre par un esprit d'initiative et une capacité d'autonomie dans la prise de décision. Ce qui rend souvent difficile l'harmonie du couple dans la mesure où la perception de la femme financièrement indépendante n'est pas toujours appréciée et acceptée par les hommes en l'occurrence les époux.

Par contre, dans le cadre de l'étude, l'amélioration du pouvoir économique de la femme ne rend pas difficile son rapport à son mari. Au contraire, le nouveau statut de la femme a permis de détendre l'atmosphère du ménage. Grâce à ADEFAD, « *ma femme aide beaucoup ma famille* » ; « *ma femme me décharge des frais de scolarité* », « *ma femme me remplace dans le ménage* », « *ma femme nourrit mes enfants chaque matin* ».FG_BARGA2

La femme rurale reconnaît que son statut nouvellement acquis doit lui permettre d'être une aide pour son mari et le mari perçoit sa femme comme celle par laquelle le ménage voit ses conditions de vie améliorées. Cependant, les femmes affirment toutes sans exception qu'il ne faut pas associer le mari dans la gestion de leur entreprise ; « *je pense que c'est mieux de garder mon autonomie et de pouvoir venir en aide à mon mari en contribuant directement à l'acquisition des biens dont on a besoin, si le mari est directement impliqué, dès lors qu'on s'est relevé, on sera couché de nouveau...* »FGTU BARGA 2

De manière ironique, elles affirmaient que si les 50 000 F CFA avaient été remis aux hommes, à la question de savoir ce que l'argent aurait produit quelques temps après, on récolterait le discours suivant : « *ce sont les 50 000 F que j'ai utilisés pour acheter le sac de mil que j'ai apporté la dernière fois ...* »FGTU BARGA2

En résumé, l'appui conseil des femmes en AGR traduit respectivement une réelle amélioration des capacités des femmes, un réel renforcement économique du ménage et une réelle prise en compte par les femmes des besoins élémentaires des enfants.

Le succès de cette initiative pose la question essentielle de comment ce renforcement économique a été envisagé? La réponse réside dans le choix fait par Trickle Up de placer la femme au cœur de sa stratégie genre et d'adopter un mode opératoire basé sur le renforcement du pouvoir économique de la femme, de renforcer ses connaissances et compétences par la sensibilisation

dans l'objectif de permettre à celle-ci de gagner en dignité et en respect vis-à-vis de son époux de ses enfants et de son entourage.

3.6.6. Des activités de sensibilisations au profit des femmes

De l'effet supplémentaire d'une sensibilisation (appliquée au programme de renforcement économique) sur la protection de l'enfance

C'est surtout dans les échanges avec les TU+ que l'on perçoit un discours aisé permettant de mettre en exergue le comportement des femmes dans la prise en compte des droits des enfants dans leurs rôles de mères. En effet, Il ressort clairement des entretiens avec les TU+ de nouvelles perceptions, attitudes et acquisition de connaissances des femmes sur la protection des droits de l'enfant.

D'une part, les attitudes, connaissances et perceptions des mères sur la protection des droits de l'enfant et d'autre part, les comportements des femmes dans la prise en compte des droits de l'enfant dans leurs rôles de mères, permettent de parler d'un apprentissage des mères sur la promotion des droits de l'enfant à partir de l'investissement sur la femme.

Dans un contexte d'extrême vulnérabilité du ménage où la femme est dans une situation d'extrême pauvreté, il y a une quasi inexistence des réflexes de protection des enfants. Toutefois, dès que la femme parvient à bénéficier d'un minimum d'aide pour mener des activités économiques, il en résulte une prise de conscience et un élan chez les femmes de promotion et de protection des droits de l'enfant. Cette dynamique se traduit par un processus d'apprentissage qui se fait par étapes :

- **une nouvelle perception des mères** (suite à l'acquisition de nouvelles connaissances) sur l'intégration des droits de l'enfant dans la question de l'amélioration des conditions de vie des enfants, où tout est prioritaire avec une interdépendance des droits et ;

- **une priorisation par les mères des actions de protection des droits de l'enfant.**

Il en résulte le constat d'un apprentissage et d'une priorisation par les mères des actions sur la protection des droits de l'enfant. C'est ainsi que les femmes, s'agissant de la protection des droits de l'enfant à classer par ordre, c'est le droit à l'éducation, à la santé et à l'alimentation qui viennent en tête suivis des autres comme les loisirs, l'enregistrement, etc. Cependant, les femmes ont des difficultés à protéger l'ensemble de leurs enfants surtout ceux qui ont 14 ans et plus. En effet ce sont les enfants de 14 ans et plus qui se retrouvent être les acteurs de la filière de l'orpaillage et des migrations de travail.

En dépit de leurs bonnes volontés de protéger leurs enfants à un certain âge, surtout à l'adolescence les besoins de ceux-ci sont grandissants que les retombées des activités économiques et les sensibilisations reçues par les mères ne peuvent y répondre. Dès lors, il importe de tenir compte de la plage des enfants de 14 ans et plus comme une cible à soutenir pour des apprentissages et des formations professionnelles. Ces formations devraient aboutir alors à

l'encadrement et à l'installation de ces jeunes formés après un certain temps pour s'insérer sur le marché d'emploi et grandir plus sainement.

3.6.7. De l'expérience de l'intervention TU et TU+

L'observation et les données de terrain laissent percevoir d'une part une cohésion des TU+ voir une communauté/famille de ménage TU+ ; et d'autre part, une dynamique sociale et communautaire. En effet, il ressort de l'observation et de l'ensemble des discours des ménages, le constat à la fois d'une vision communautaire et d'une responsabilité des femmes. Cela peut s'interpréter par le **Développement d'une Vision: «TIK N'YIKI»** qui se traduit par la promotion de la responsabilisation : engagement, défis, prise de conscience d'un lien entre le soutien, l'amélioration des conditions de vie où **chaque ménage semble être le pair de l'autre**, obligation de réussite, de résultats, de sérieux qui a pu être impulsé dès le début.

L'implantation d'une telle vision et la responsabilisation des femmes n'a pu se faire que par :

- **un leadership** : développé par ADEFAD

ADEFAD a de l'influence sur les partenaires locaux. (Maire, préfet, conseillers municipaux, chefs de villages, responsables communautaires) dans le cadre de la mise en œuvre de son programme TU. Elle a su également développer une **Dynamique individuelle des bénéficiaires** : Adhésion, adaptation, engagement de la femme; une participation des époux et des enfants avec comme effet, la reconnaissance du rôle de soutien, de complicité que doivent jouer les époux, et la connaissance des objectifs du projet par les enfants.

Trickle Up et ADEFAD ont su implanter une vision à laquelle les femmes ont adhéré en maîtrisant le concept de « *Tik n'Yiki* » : **le financement, les formations que nous les femmes recevons est une base, un support sur lequel nous nous appuyerons par un engagement ferme et solidaire pour « se lever » (dans le sens de se développer) FGTU BARGAI**

- **Une capacité technique et une efficacité démontrée des animateurs de ADEFAD**

Le renforcement des capacités des animateurs (qui s'appréhende à partir des documents de base de sensibilisation et des rapports d'activités de sensibilisation) permet aux femmes de cerner :

- la maîtrise de la problématique de chaque phénomène à savoir les causes et les conséquences sur les enfants, leurs familles et la société, les dispositions législatives et réglementaires existantes, les mesures de lutte au niveau local et national et les contraintes existantes. ;
- l'acquisition de connaissance en matière de communication pour le changement de comportement. ;

- la mise à disposition d'un message précis, réelle/juste, cohérent, spécifique et ciblé qui permet à la cible de s'identifier au message, d'en découvrir l'intérêt personnel réel d'acquiescer de nouveaux comportements, de s'approprier le message et d'opérer le choix de s'engager au changement ;
- la maîtrise de la stratégie de communication participative (exposés, échanges.) ;
- l'acquisition de compétences pour l'analyse socio-anthropologique des problématiques traitées ;
- la connaissance des sensibilités sociales inhérentes à une approche sociale réussie ;
- le dispositif de suivi efficace (établissement d'un plan annuel de travail, mensualité des animations, annonce du contenu de la prochaine animation, visite du ménage pour un encadrement/accompagnement pour la compréhension des thèmes en dehors des rencontres formelles, existence d'un carnet de suivi du ménage et collecte d'informations sur les changements observés ...) ;
- le professionnalisme des animateurs (exécution fidèle des tâches et respect de l'organisation du travail) ;
- l'immersion de terrain réussie par les animateurs: leur présence, leur disponibilité, leur accessibilité, intégration dans la communauté, adoption des animateurs par les familles ;
- l'effectivité des AGR qui réside dans la qualité de l'appui /conseil du managérial des femmes rurales entrepreneurs.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

Au terme du travail de collecte et d'analyse des données sur les effets protecteurs du programme de renforcement économique et de la sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits de l'enfant dans les 12 villages du Yatenga, nous pouvons retenir ceci :

① Les femmes ont été vraiment la cible privilégiée pour les subventions d'AGR ainsi que l'appui/conseil et les sensibilisations sur le travail des enfants, la lutte contre les violences faites aux enfants et les droits de l'enfant. Le fait d'avoir placé les femmes au centre des interventions fait qu'elles ont davantage gagné en dignité et en respect vis-à-vis des maris, des enfants et de leur entourage. C'est donc avec elles que s'organise l'ensemble du dispositif d'amélioration du bien-être des familles et surtout des enfants. Les mères sont les premières à recouvrer leur dignité parce que l'extrême pauvreté conduit souvent à des comportements de désespoir voire d'agressivité vis à-vis des enfants. Pire l'extrême pauvreté apparaît aux yeux des enfants comme un opprobre pour eux et leurs familles, dont la plupart ne veulent que s'en défaire.

② Le renforcement du pouvoir économique des femmes permet de lutter contre les violences faites aux enfants. En effet, les causes des violences générées par des femmes à l'endroit de leurs enfants sont très souvent décrites comme l'absence de leur pouvoir économique. Quand les femmes n'ont aucune possibilité de recours pour subvenir aux besoins élémentaires de leurs enfants (soins de santé, alimentation, habillement, etc.), elles sont exposées aux accès de colère qui peuvent aller jusqu'aux violences verbales, morales voire physiques à travers des coups de fouets, des bastonnades, alors qu'elles auraient pu contenir leur colère et ne pas recourir à de tels actes de violence, si elles avaient un minimum de pouvoir économique. Outre l'amélioration des relations mères-enfants que peut procurer le pouvoir économique, il permet aussi d'améliorer la vie de couple en ce qu'il permet de réduire les tensions entre les époux qui peuvent se transformer en violences verbales, morales et physiques.

③ De par le passé, les menaces au succès des actions du projet étaient essentiellement la mobilité des enfants. Cette menace est de nos jours contenue partiellement avec les actions de scolarisation en l'occurrence des tout-petits. L'ampleur de la mobilité et du travail précoce des enfants semble être réduite mais demeure toujours. En effet, la mobilité, est perçue comme une alternative à l'incapacité de scolariser tous les enfants et à l'aridité du climat qui ne favorisait pas une bonne pratique de l'agriculture et des activités connexes. Il importe de mener des actions sur les enfants de 14 ans et plus non scolarisés ou déscolarisés en renfonçant leurs capacités et en les préparant à des emplois décents.

④ Il est important de retenir ce que disent les mères, à savoir qu'elles n'ont pas de difficultés à payer l'ensemble des frais de scolarité pour les enfants tant qu'ils sont au primaire. En effet,

quand les enfants sont dans l'enseignement secondaire, les difficultés sont de plus en plus accrues. Les frais d'inscription passent de 1000 F CFA à 5000 F CFA voire 25 000 F CFA, ce qui est assez cher pour les femmes puisqu'en plus des frais d'inscription, il y a la tenue scolaire qu'il faut payer (5 000 F CFA aussi). Elles affirment que "tout devient cher alors que c'est là que les enfants, " *ne tardent pas à être renvoyés*". Aussi, risquent-elles de ne pas assurer la scolarisation de tous les enfants, puisque les garçons, obligés de rester à la maison, seront tentés d'aller voir ailleurs et les filles rejoindront précocement leurs maris.

Pour conclure, référons-nous aux questions de recherche pour voir si cette recherche a apporté, des réponses aux questions suivantes posées :

- Dans quelle mesure le renforcement économique du ménage peut avoir un impact sur la réduction voire l'élimination de la violence faite à l'enfant et conséquemment des pratiques acquises pour la protection de l'enfance ?
- Quel est l'effet supplémentaire d'une sensibilisation (appliquée au programme de renforcement économique) sur la protection de l'enfance ?
- Quels sont les facteurs qui permettent les changements dans la protection de l'enfance au niveau des mères ?

Au regard des données collectées et traitées, nous pouvons dire que pour :

- La **première** qui voulait savoir dans quelle mesure le renforcement économique du ménage, peut avoir un impact sur les violences faites aux enfants et la protection de l'enfance, nous pouvons dire, à travers la présentation et l'analyse de l'évolution des conditions de vie des femmes ayant bénéficié des AGR, que l'accès aux subventions et l'appui/conseil permettent de développer et d'améliorer la perception générale des bénéficiaires sur les questions de protection et de promotion des droits de l'enfant ; il y a de l'amélioration en matière de lutte contre les violences, mais la protection reste insuffisante pour les adolescents, obligés d'aller travailler sur les sites miniers et de migrer en s'exposant à toutes sortes de vices. Les jeunes filles déscolarisées sont aussi mariées précoces.
- La **deuxième** qui consiste à voir quel est l'effet supplémentaire d'une sensibilisation (appliquée au programme de renforcement économique) sur la protection de l'enfance, nous avons pu voir que si en plus des AGR, les femmes bénéficient de sensibilisation, elles sont plus qu'outillées non seulement pour sensibiliser leur entourage sur les questions d'éducation des enfants, de travail des enfants, des violences faites aux enfants, de séparation des enfants d'avec leurs familles, de responsabilisation/autonomisation des femmes. Mieux, elles peuvent mener un discours qui participe au renforcement des capacités de leur entourage sur les questions d'éducation des enfants, de travail des enfants, de violences faites aux enfants, de séparation des enfants d'avec leurs familles et de responsabilisation/autonomisation des femmes ;
- Pour la **troisième** qui veut savoir quelles sont les facteurs qui permettent les changements dans la protection de l'enfance au niveau des mères, nous avons pu répondre que les subventions pour les

AGR ainsi que l'appui/conseil et les sensibilisations permettent aux femmes de gagner non seulement en dignité et en respect vis-à-vis de leur entourage mais conduisent aussi à des changements de comportements qui favorisent la protection et la promotion des droits de l'enfant tant pour ce qui concerne les questions de scolarisation, d'accès à l'éducation que les questions de soins de santé et d'alimentation.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit de Trickle Up et de ses partenaires de terrain :

- ✓ **Pour un meilleur renforcement économique des ménages :** les résultats de l'étude indiquent que les bénéficiaires ont une appréciation positive du projet aussi bien du point de vue de l'approche d'intervention que du point de vue du suivi de la mise en œuvre du projet. Cependant, dans le souci de pérenniser les activités économiques des femmes, les AGR devraient prendre en compte l'appui à l'amélioration de la production familiale de volailles et l'acquisition d'un cheptel conséquent d'animaux. Cela peut présenter un intérêt, à plus d'un titre, en ce qu'elle permettra de :
 - Parer à la difficulté de la saisonnalité des produits actuels de commerce et la *stabilité de la femme* souvent amenée à parcourir de longues distances pour la commercialisation des produits ;
 - Satisfaire la forte demande en volailles au niveau local, national, et international. Cette recommandation est fondée sur le fait que l'élevage de volailles est une opportunité d'indépendance économique pour les ménages ruraux. il est possible, de manière estimative qu'avec 10 poules et 1 coq, chaque ménage obtienne au moins 71 poussins en 1 mois (premier cycle d'éclosion) qui seront commercialisables au bout de 5 à 6 mois pendant que le cycle de production continue (source SELEVER et projet BELVET Naba Tigré, 2016). La commercialisation de la volaille présente l'avantage d'intégrer *de manière efficace le mari* qui peut intervenir dans la transformation ou l'exportation de la volaille pendant que les enfants peuvent s'occuper toute l'année scolaire à une activité plus rentable que la recherche de l'or ;
- ✓ **Pour un meilleur renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes :** l'amélioration considérable des conditions de vie des ménages grâce aux AGR ne saurait expliquer, à elle seule, la liste quelque peu limitée des suggestions et observations faites par les femmes dans le domaine du renforcement des acquis du projet. Aussi, nous pensons qu'il est fort probable que la faiblesse du discours sur les pôles négatifs à revoir révèle un manque à gagner dans cette dynamique entrepreneuriale des femmes qu'est celui de l'acquisition de capacités de réflexion et d'initiatives propres (éléments importants et indispensables pour la pérennisation des AGR). Certes, l'appui/conseil aux

femmes, a permis à celles-ci de démontrer leur capacité à faire fructifier un capital de 50 000 FCFA. Toutefois, il est matériellement difficile de bien mener les activités de commerce avec 50 000 F CFA puisque le montant doit être réparti entre l'achat de cheptel, l'achat d'équipement pour le commerce et l'épargne à mobiliser dans le cadre du fonctionnement du groupe d'épargne/crédit. C'est en cela que la collaboration avec le Projet filets sociaux Burkin-Naong-Sa Ya est pertinente et nécessaire étant donné que les subventions octroyées par Trickle Up pourront servir à maintenir les AGR et utiliser les transferts monétaires pour les investissements sociaux dans le ménage.

- ✓ **Pour la pérennisation du développement socioéconomique et de l'amélioration des conditions de vie des ménages** : il sera important de créer des cadres d'échanges avec les femmes et les enfants pour discuter sur la notion « d'aspirations ». Il s'agira de s'approprier le développement de compétences de vie en réfléchissant sur les stratégies « d'éducation pour le changement des mentalités ». Des communications pour le changement de comportement autour de la « perception de l'homme », du « lendemain », etc.
- ✓ **Le temps consacré aux séances de formation en développement de compétences de vie dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'initiative privée des femmes** est un accompagnement qui peut être économiquement évalué en termes de coût d'opportunité. Les documents de sensibilisation existent et les activités assez documentées dans le cahier du participant. Il en est de même du guide de formation sur "les compétences de vie" qui existe au niveau de chaque agent qui s'en sert pour les formations.
- ✓ **Une stratégie d'accompagnement permanent** des femmes qui existe et qui pourrait être renforcée. Appelée "**coaching**", elle consiste à avoir une séance d'entretien périodiquement (1 fois/mois) avec chaque femme pour le suivi et l'appui/conseil relatifs à ses AGR et l'amélioration de la confiance en soi.
- ✓ **Pour le renforcement des thèmes de sensibilisation sur la protection des droits de l'enfant à l'endroit des TU+** : Les sensibilisations qui ont été réalisées peuvent être considérées comme des sensibilisations graduées qui sont allées du **droit d'être à l'abri de la faim et de la malnutrition**, de la déscolarisation, de la violence domestique, de la mobilité pour ensuite aborder les questions des droits de l'enfant. Aussi, suggérons-nous que pour les prochaines étapes, de nouveaux thèmes puissent venir renchéir/renforcer les premières. Il s'agira de mettre un manuel de sensibilisation sur des thématiques nouvelles à la disposition des animateurs de terrain. Nous pensons aux thématiques ci-dessous :
 - La protection de l'intégrité physique (protection de l'intimité de l'enfant et de participation de l'enfant aux prises de décision) ;

- La planification familiale ;
- La prévention des maladies à travers les vaccinations ;
- L'amélioration de la prise en charge sanitaire à domicile (trousse familiale pour les soins d'urgence) ;
- Le droit à l'alimentation et l'accès à l'eau potable ;
- Le renforcement des éléments nutritionnels ;
- Le développement psychosocial ;
- Le développement mental ;
- Le droit aux loisirs ;

✓ **Pour la documentation dans une perspective de recherche-action :** la présente étude ouvre des perspectives d'une documentation sur l'existence de données endogènes de protection des enfants chez les mères d'une part, et la documentation sur l'articulation entre les rapports entre genres et renforcement économique des ménages dans un contexte d'extrême pauvreté d'autres part. Aussi, on veillera à :

➤ **Intégrer dans les centres d'intérêts, les facteurs endogènes favorables à la protection des enfants :** L'un des axes de l'étude consistait à identifier des facteurs endogènes qui peuvent exister au niveau des mères et qui seraient favorables à la protection de l'enfance. Des données collectées et de l'analyse des résultats, nous pensons que dans une réalité socioéconomique d'extrême pauvreté, on ne saurait observer et identifier des données scientifiquement prouvées de mécanismes endogènes de protection des droits de l'enfant après un an d'intervention. Par ailleurs, si l'épanouissement socioéconomique des ménages et la sensibilisation se poursuivent, il pourrait être envisagé l'exploration des considérations endogènes qui influencent la promotion et la protection des droits de l'enfant. Ainsi pourront être étudiés :

- Les considérations endogènes qui peuvent contribuer à la promotion des droits de l'enfant (ampleur, manifestation, mécanismes, etc.);
- Les considérations endogènes qui peuvent entraver la promotion des droits de l'enfant (ampleur, manifestation, mécanismes, etc.);
- Par ailleurs le domaine sur les spécificités en matière de droits catégoriels pourrait être également documenté dans la zone d'intervention du projet.

➤ **Approfondir l'articulation entre le genre et le renforcement économique des ménages extrêmement pauvres en situation de polygamie.** On sait que les femmes, dans le cadre de la réalisation de leurs AGR, ne rencontrent pas de

problèmes spécifiques majeurs liés au rapport hommes/femmes, (rapport de genre). C'est de voir s'il n'existe pas de conflits latents dans les ménages polygames et quels seraient les enjeux en matière de renforcement économique du ménage si l'on ne peut appuyer qu'une seule femme du ménage. Nous pensons qu'il faut envisager renseigner un tel sujet de recherche dans le cadre d'une recherche socio-anthropologique.

- ✓ **Pour l'extension du projet aux non bénéficiaires** : toutes les femmes des villages qui ne sont pas encore bénéficiaires sont impatientes ainsi que leurs maris et enfants. Comme la signature de convention avec les femmes a eu lieu depuis un certain temps, il y a un doute qui a commencé à s'installer. C'est de voir comment, dans le court terme, des initiatives peuvent être prises pour traduire la signature de convention en transfert de subvention. Cela contribuera à donner plus de crédibilité à Trickle Up et à son partenaire ADEFAD ;
- ✓ **Pour les interventions futures** : on pourrait du point de vue éthique, faire en sorte à ce que la branche témoin définie dans le cadre du projet puisse bénéficier du paquet minimum d'activités sociales prévues par le projet. Par ailleurs, l'approche ECR pourrait permettre, à l'avenir, de définir la branche témoin dans d'autres localités présentant les mêmes caractéristiques socioéconomiques et ayant des dynamiques sociales semblables. Cela offrira davantage de possibilités et d'éléments de comparaison à court ou moyen terme de l'impact des subventions sur les bénéficiaires et leur entourage ;
- ✓ **Dans la perspective de l'autonomisation des jeunes ayant 15 ans révolus**: il serait opportun de faciliter l'accès de ces jeunes à l'apprentissage et aux formations professionnelles au niveau de Ouahigouya par des subventions. En effet, c'est généralement à partir de cet âge que le coût de la scolarisation (au collège) se trouve élevé et inaccessible pour les parents. Par ailleurs, c'est également à cet âge que les jeunes expriment de plus en plus des besoins personnels à satisfaire et sont alors tentés de faire leurs expériences dans les sites aurifères ;
- ✓ **Pour les interventions futures et dans le cadre de l'appui à l'autonomisation des jeunes** : il pourrait être envisagé de faciliter l'accès des jeunes non scolarisés ou déscolarisés de 15 ans et plus à un apprentissage de métier soutenu à la fin par une subvention de 50 000 F CFA pour leur installation ou pour mener des AGR. Cela pourrait leur éviter de fréquenter les sites aurifères. Les subventions devront être octroyées, à titre d'essai, à une centaine de jeunes, voire plus. Si l'expérience s'avère concluante, le nombre de jeunes bénéficiaires augmentera graduellement au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet. La recommandation, ici, faite tient compte des dispositifs contextuels au niveau national et international. En effet, au niveau national,

bien que la loi éducative stipule que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans révolus, il est possible d'offrir aux enfants, hors âge d'inscription au primaire, des activités d'apprentissage qui peuvent aboutir à des métiers appris. C'est dans ce cadre, du reste, que les Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) et certaines expériences d'éducation non formelle et d'apprentissage sont faites. Quant au niveau international, il y a la Convention 138 de l'OIT qui stipule que l'âge minimum acceptable au travail est de 14 ans révolus donc 15 ans en âge atteint. Cette convention indique, en outre, que le travail pour ces enfants de 15 ans doit être un travail qui n'affecte pas leur intégrité physique et mentale ainsi que leur bien-être.

- ✓ Au regard du nombre croissant de femmes qui parviennent à ne plus être dépendantes des subventions de 50 000 F CFA, Trickle Up pourra mieux les organiser pour qu'elles deviennent de potentielles clientes des institutions de micro finance (IMF).

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

<i>N°</i>	<i>Nom et prénoms</i>	<i>Structures</i>	<i>Titres</i>
1.	Mme GANOU Cyrille	Projet Filets Sociaux Burkin-Naong-Sa Ya	Coordonnatrice
2.	OUEDRAOGO Mahamadi	ADEFAD	Directeur exécutif
3.	Mme TRAORE/OUEDRAOGO marie René	ADEFAD	Chargée de projet
4.	SAWADOGO Atnané	ADEFAD	Animateur

REFERENCES DOCUMENTAIRES

1. ADEFAD (2015) : Cahier du participant : Formation des animateurs de l'Association ADEFAD sur les droits de l'enfant, 50p
2. ADEFAD (2015) : Etude de cas sur la gestion d'un cas de déscolarisation d'une fille au profit d'un garçon
3. Ana Revenga et Sudhir Shetty (Mars 2012) : *L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie* dans Finances & Développement
4. CERFODES, PMC (2012) : Recherche formative au profit de Population Media Center pour le développement d'un feuillet radiophonique, 40p.
5. Conventions OIT N°138 et 182 sur la notion de travail et de pires formes de travail des enfants
6. KAMBOU Sansan Honkounne, ZIDA Yemdaogo, (novembre 2014) : cartographie de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso
7. MINISTERE DE LA SANTE (2010): Comptes nationaux de la santé (comptes globaux et sous comptes Paludisme, Tuberculose et VIH/Sida
8. Trickle Up (2015) : Etude quantitative des effets protecteurs des enfants au Burkina Faso
9. Trickle Up (2015) : Projet de recherche de l'évaluation des effets protecteurs du programme de renforcement économique et de la sensibilisation des ménages extrêmement pauvres sur la protection des droits des enfants au Burkina Faso
10. Trickle Up (2015) : Mise en œuvre de la composante sensibilisation pour le projet de recherche sur les effets protecteurs de l'enfant, 4p.
11. Trickle Up, 2016 : Rapport d'activités annuelles 2015, 14p.
12. <http://www.inforoute-communale.gov.bf/prov-new/yatenga/mono-yatenga.htm>